

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

VENDREDI 14 OCTOBRE 1977 - N° 532

Commission paritaire n° 56942 - Tél : 636.73.76

1,70 F

TITO A PARIS

Réception exceptionnelle pour Tito. Sur la piste d'Orly l'attendait le gouvernement au complet le président : du Sénat, de l'Assemblée Nationale et du Conseil Constitutionnel, l'essentiel des grandes institutions du pays.

Pour Giscard l'intérêt est évident : «à la charnière de l'Est et de l'Ouest», à cheval entre le Nord, par tout son développement économique et ses inquiétudes politiques, et le Sud par sa participation à la politique de non alignement, la situation de la Yougoslavie constitue pour Giscard une occasion pour tenter de faire appuyer sa propre politique en Afrique, en Europe et sur le désarmement, sur lequel la Yougoslavie a une analyse très proche.

L'autre aspect est que la visite de Tito à Paris est la première et peut être la seule étape européenne du grand voyage diplomatique de Tito. Au même titre que les autres pays occidentaux, Giscard craint de voir les Soviétiques parvenir à s'imposer à la Yougoslavie. Il craint surtout la déstabilisation en Europe qui en résulterait. C'est pourquoi il marque avec autant d'éclat son estime pour la «politique d'indépendance» de la Yougoslavie. Celle-ci est de plus en plus brutalement malmenée par les États Unis et l'URSS, dont les relations avec la Yougoslavie sont très heurtées.

(Lire notre article page 9)

MANUFRANCE

9 SEMAINES DE CHOMAGE PARTIEL

C'est la première décision du nouveau PDG soutenu par la municipalité de gauche

Il y a trois jours, M. Jacques Petit, cofondateur des produits cuisinés Garbit et célèbre pour s'y connaître en matière de licenciements puisqu'il est en outre l'ex-PDG des magasins Prisunic, était nommé PDG de Manufrance par le Conseil d'Administration de l'entreprise, réuni au grand complet. La municipalité PCF de St Étienne, majoritaire de fait au sein du Conseil d'administra-

tion puisqu'elle y possède la faculté de bloquer toute décision avec laquelle elle est en désaccord, se félicitait après l'avoir approuvée, de cette nomination *«de nouveau président Directeur Général déclarait le maire PCF s'engage à appliquer le plan de sauvetage.*

Il n'y aura pas de licenciements ni de démantèlement de l'entreprise. En conséquence, la munici-

palité a accompli sa mission».

Le plan de sauvetage approuvé par la municipalité PCF de St Étienne vient d'être rendu public. Trois jours après ses prises de fonction le nouveau PDG de Manufrance vient de le faire connaître : 731 salariés de l'entreprise vont subir neuf semaines de chômage partiel jusqu'à la fin de l'année ; autrement dit ils travailleront uniquement deux semaines et ne recevront l'intégralité de leur salaire que dans ce laps de temps ! (du 14 au 20 novembre et du 18 au 24 décembre). A partir de ce jour, tous les salaires des employés sont bloqués jusqu'au 31 décembre !

Cette grave attaque contre les conditions de vie et de salaire des travailleurs de Manufrance, c'est pour la municipalité la conséquence du nécessaire «plan de redressement» face au «déficit» de Manufrance ! Voilà qui donne un avant goût de ce que tentera de faire la gauche une fois au pouvoir. Faire accepter l'austérité aux travailleurs sous le prétexte de «redresser l'économie nationale», l'économie capitaliste en crise !

RENAULT

PROCÉDURE DE LICENCIEMENT CONTRE 14 GRÉVISTES

Après avoir lock outé 800 travailleurs, la Régie Renault, entreprise nationalisée pilote d'après le PCF vient de licencier 14 grévistes, sous prétexte d'atteintes à la liberté du travail. Depuis plus de 2 semaines, les caristes du département 38 continuent leur lutte contre le démantèlement, malgré toutes les attaques de la direction, et les agressions dont ils ont été victimes. Vendredi, l'ensemble du personnel débraiera une heure, pour exiger l'annulation des licenciements, et pour soutenir les grévistes.

(Lire page 4)

Centrale du Pellerin : un contre rapport de la municipalité de Cheix

Malgré l'opposition des habitants de la région à l'implantation d'une centrale nucléaire au Pellerin (Loire Atlantique), les commissaires-enquêteurs avaient donné leur avis favorable. Dans un contre-rapport, la municipalité de Cheix leur répond.

(Lire page 2)

Séances policiers : 3 mois avec sursis !

Le brigadier Bronchard avait attaché deux jeunes à une voiture de police et les avait traînés sur plusieurs centaines de mètres. Trois mois avec sursis et 800 francs d'amende ; le brigadier était un policier modeste et de plus «l'allure de la voiture était modérée»...

(Lire page 3)

Budget 78 : dans la droite ligne du plan Barre

Barre présentait mercredi le budget 78 devant l'Assemblée. Un budget dans la droite ligne suivie par le premier ministre depuis son arrivée à Matignon : l'austérité continuera de plus belle pendant que les patrons empocheront les milliards que l'État injectera dans les entreprises. Une logique que l'Assemblée a, somme toute, bien comprise car elle s'apprête à voter ce budget sans grandes difficultés. *

(Lire page 6)

EXCLUSIF

LES REVELATIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION SUR EKOFISK



● Deux avertissements avaient déjà été donnés avant la catastrophe
● L'opérateur n'avait pas dormi depuis 30 heures

LIRE LE RAPPORT EN PAGE 12

INFORMATIONS GENERALES

Cure mortelle dans l'Aube

9 MORTS
SUR
ORDONNANCE

Après la mort de deux pensionnaires (un Anglais et un Suisse) d'un établissement de cure d'amaigrissement, à Rigny la Nonneuse (Aube) la police a évacué les quinze pensionnaires et l'établissement est fermé. Son propriétaire avait déjà été condamné en 1974 à 35 000 F d'amende et à la fermeture de son établissement pendant un an. Mais il avait ouvert, aussitôt le délai écoulé, et demandé le classement de son établissement à la préfecture. Le régime imposé aux pensionnaires était simple : jeûne total avec quelques verres d'eau. Un régime qui coûtait tout de même 100 F par jour, payables d'avance.

Régime cher et redou-

table : depuis 1971, on compte sept morts et un suicide ! Mausseri se défend en expliquant qu'après tout «les gens décèdent de toute façon dans la vie courante» et que trois médecins surveillent les cures. A propos de médecin, voici les déclarations de l'un d'eux, le docteur Fourrière qui se satisfaisait, quant à lui de ses 100 kilos. Interrogé par un journaliste sur la maigreur des victimes (35 kg pour 1 mètre 80 et 29 KG pour 1 mètre 63) il affirme tranquillement : «Non, ce poids ne m'étonne pas. Il y a des gens qui sont sortis de Buchenwald qui étaient plus maigres que ça». Précision : ce médecin, âgé de 80 ans est un «ancien de la légion» ex-député de l'Aube de surcroît.

Agret demande
la révision

Ce jeudi, Roland Agret doit porter au ministère de la Justice une demande de révision de son procès. Un dossier, à l'appui de cette demande, un gros dossier où Agret dénonce les méthodes policières et judiciaires qui permettent de «fabriquer» un coupable.

Nouvelle censure
à Fleury-Mérogis

La direction de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis a censuré samedi le quotidien *Libération* qui publiait des témoignages concernant les poursuites intentées par l'administration pénitentiaire contre cinq éducateurs de Fleury. Déjà le 1^{er} octobre, le quotidien avait été interdit dans toutes les prisons.

Maison de l'Alsace
occupée

Les militants anti-nucléaires de la plaine du Rhin (Alsaciens, Badois, et Suisses) ont occupé mercredi à Paris, la Maison de l'Alsace, luxueux centre commercial des Champs-Élysées. Ils y ont donné une conférence de presse où ils ont dénoncé l'intervention de la police contre les occupants du pylône de Heiteran.

La décision du Tribunal
de Nancy fera-t-elle
jurisprudence ?

Un avocat de Nancy ne voulait pas payer le stationnement payant que la municipalité lui avait imposé dans sa rue. Portant l'affaire en justice, il a obtenu gain de cause. Le Tribunal d'instance de Nancy a estimé que ces parcètres ne visaient pas à faciliter la circulation, mais à remplir les caisses municipales. La Ville de Nancy a fait appel de cette décision. Si l'affaire venait en Conseil d'Etat, il est probable que l'arrêt serait cassé, car cette juridiction a toujours laissé les mains libres aux communes, en matière de stationnement payant.

Centrale du Pellerin

LE CONTRE-RAPPORT
DE LA MUNICIPALITÉ
DE CHEIX-EN-RETZ

Malgré l'opposition quasi-unanime des communes du Pellerin et de Cheix-en-Retz (Loire Atlantique) à l'implantation d'une centrale nucléaire sur leur territoire, malgré l'opposition des habitants des communes environnantes et le boycott de l'enquête d'utilité publique, les commissaires enquêteurs avaient donné un avis favorable à la construction de la centrale, bien qu'ils aient reconnu ne pas être compétents.

COMPÉTENCE ET
RESPONSABILITÉ
DE LA COMMISSION :

Les 3 commissaires, nommés par le préfet :
— n'ont aucune compétence technique et le reconnaissent (page 30, 8^e paragraphe) ;
— N'ont aucun mandat pour représenter la population concernée ; «patrons et dirigeants» dont on sait qu'ils sont favorables en général au projet.

PRÉSENTATION
DU RAPPORT

On omet de dire que la quasi totalité de la population est contre le projet, ce qui rend encore plus scandaleuse la réponse faite par la commission sur l'absence d'information complète (même des ris-

ques) de la population, sur le secret des décisions d'implantation, sur le secret des dispositions de sécurité (ORSEC-RAD), sur la décision d'implantation non démocratique.

REMARQUES DE
LA COMMISSION SUR
LES OPPOSITIONS
D'ORDRE
ÉCONOMIQUE :

La commission affirme sans preuve : «Les besoins énergétiques rendent indispensable la réalisation projetée.»

Contrairement à ce qu'affirme la Commission (page 24 - 1^{er} paragraphe) la France dépend de l'étranger pour l'enrichissement de l'uranium (URSS et USA) et en dépendra pour son approvisionnement.

A Chaix-en-Retz, les élus municipaux, dont une partie a été élue justement en raison de son opposition à la centrale, ont adopté à l'unanimité un rapport établi par la commission municipale chargée du nucléaire contestant la décision des commissaires-enquêteurs. Nous en publions de larges extraits. Ce rapport a été communiqué aux autorités dont Giscard d'Estaing, Barre, le préfet de Loire-Atlantique, le maire de Nantes.

Le coût de l'énergie nucléaire est contesté par des scientifiques compétents. EDF n'a tenu compte ni de certaines exigences de sécurité, ni de la «gestion» des déchets !

La Commission reproche à la population de s'être opposée à l'enquête. Cette attitude est largement justifiée a posteriori par le fait que, malgré l'opposition quasi unanime de la population, le projet est approuvé par la Commission d'enquête. Les populations sont habituées à ce que l'on ne tienne pas compte de leur avis !

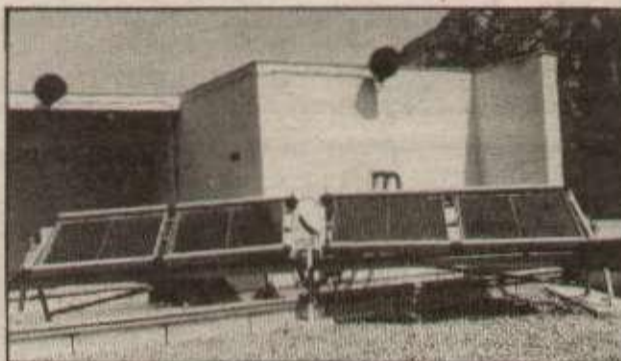
A propos des déchets, on peut lire : «Le stockage des transuraniens... ne constitue pas un obstacle insurmontable», alors que ce problème n'est nullement résolu à l'heure actuelle.

Quant à la sécurité, la Commission s'étend longuement sur les contrôles qui existeront, mais elle ne donne aucune explication ni aucune précision sur le déroulement des événements au cas où «les contrôles ne donneraient pas les résultats correspondant aux normes», par exemple, si le taux de radioactivité dépassait la norme tolérée, que se passerait-il ?

Comme les arguments d'EDF ; ceux des Commissaires visent à rassurer en ignorant complètement les dangers. On promet qu'on recherchera la sécurité maximale. On demande de faire confiance !

La population a dit qu'elle ne faisait pas confiance. Elle veut des certitudes et non des paroles rassurantes.

Mesures gouvernementales sur les énergies nouvelles



Le conseil des ministres sur les énergies nouvelles a été remis d'une semaine. Mercredi prochain, Monory, le ministre de l'Industrie, proposera au conseil des ministres quelques mesures sur cette question.

Les mesures de Monory sont dans la lignée de la politique qui a été suivie jusqu'à ce jour : miser à 95 % sur le nucléaire et investir quelques miettes restantes dans les énergies nouvelles. Les éléments nouveaux avancés par Monory sont la création d'une société publique de géothermie et l'augmentation des crédits accordés au solaire.

Giscard va soumettre aux écologistes sa «charte sur la qualité de la vie».

C'est jeudi que Giscard recevra les représentants de plusieurs associations écologistes, dans le cadre du Haut Comité de l'Environnement. Au programme de la réunion, la charte sur la qualité de la vie, sur laquelle le gouvernement veut «avoir l'avis» des associations écologistes. Les Amis de la Terre ont décidé pour leur part d'être présents à cette réunion pour réaffirmer leurs positions en particulier sur le nucléaire. Brice Lalonde n'y sera pas. Une surprise pour Giscard : il recevra, en premier, l'ouvrage des Amis de la Terre (qui doit servir prochainement) intitulé «Technocratie Française».

TECHNO-
CRATIE
FRANÇAISE
DÉDICACÉ
EN AVANT
PREMIERE
A GISCARD
D'ESTAINGRIEN
DE NOUVEAU
SOUS LE SOLEIL

La société publique de géothermie à laquelle participeront l'Union des HLM et une filiale de la Caisse des dépôts tentera de développer le chauffage géothermique, qui ne concerne actuellement que 12 000 logements. La Compagnie Générale de Chauffage est pour l'instant seule présente sur le marché de la géothermie, or, comme cette société a plus d'intérêt à vendre du fuel que des calories géothermiques, elle ne cherche pas à développer la géothermie.

En principe, la taxe exigée désormais pour le raccordement du chauffage électrique, de 2 500 à 3 500 francs, devrait freiner le développement du «tout-électrique». Toutefois aucun effort sérieux n'est tenté pour développer la géothermie, même les objectifs fixés en 1975 à 500 000 logements chauffés par géothermie en 1985 ne seront pas réalisés, il n'est plus question maintenant que de 300 000 logements. La concurrence que la géothermie fait au fuel et à l'électricité, et donc à l'EDF et aux compagnies pétrolières, explique sans doute les freins mis à son dévelop-

pement par le gouvernement, qui défend les intérêts des compagnies pétrolières, d'EDF et des fabricants de centrales nucléaires.

En matière d'énergie solaire, les crédits de la recherche augmentent de 25 %, mais restent toujours très faibles : 115 millions de francs. Ils sont destinés à développer des prototypes photovoltaïques et la centrale électro-solaire de 2 mégawatts, Thémis. Des subventions seront accordées aux particuliers qui installeront sur leur habitation des équipements solaires.

Tout ceci est dérisoire, en comparaison des besoins et des possibilités, il serait possible rapidement, en réalisant un équipement géothermique, d'économiser dix millions de tonnes de pétrole. Une politique de recherche sur les cellules solaires permettrait de rendre cette technique concurrentielle à moyen terme, et d'offrir une alternative au nucléaire. Il n'est pas étonnant que les trusts engagés dans la construction de centrales nucléaires, entre autres, s'y opposent fermement.

Serge LIVET

Grève des employés de la Cimade

QUAND LES «COPAINS» REDEVIENNENT PATRONS

• On nous parlait de collaboration, on nous disait qu'on était tous des copains, que le langage employés-patrons n'était pas de mise à la CIMADE, mais maintenant que le conflit est ouvert, les notes que nous recevons de «l'équipe d'animation» sont signées «direction» explique l'un des grévistes de la CIMADE Paris, rue de Grenelle. Depuis le 3 octobre, 24 employés, habitués des interventions «sur le terrain» sont en grève.

«Ça couvait depuis longtemps. Les restrictions de personnel, les nouvelles tâches confiées à certains d'entre nous nous amenaient à penser que la direction de la CIMADE avait décidé de changer d'objectifs».

La CIMADE a été créée durant la deuxième guerre mondiale, à l'initiative des églises réformées, dans le but de pratiquer l'œcuménisme par des actions précises. Évacuation d'enfants juifs dans la zone libre, aide aux Algériens durant la guerre d'Algérie, soutien aux luttes des travailleurs immigrés en France, particulièrement contre la circulaire Fontanet, aide aux réfugiés chiliens... la CIMADE s'est fait connaître par une action de soutien et d'information, principalement pour les immigrés. Or c'est précisément à propos du secteur «migrant» que le conflit a éclaté : un animateur démissionnaire n'a pas été remplacé, et le directeur du secteur, André Legouy a reçu une lettre de licenciement camouflé. «Bien que cela ne nous ait jamais été dit, les mesures prises par la direction ont pour effet de nous empêcher quasiment d'intervenir sur le terrain. Par exemple, l'alphabétisation devrait être confiée au copain qui travaille sur

St-Denis, ce qui revient à l'empêcher de faire effectivement son boulot. Or il avait participé de près à l'action des foyers Sonacotra». L'aide à l'organisation des festivals de théâtre immigrés est aussi mise en cause.

Tout ceci fait dire aux grévistes que la CIMADE veut se contenter d'un rôle d'information, de signature de pétitions, une «vitrine sans contenu réel». Pourquoi une telle évolution ? La direction, en tout état de cause la nie, présentant la grève comme une action visant à détruire la CIMADE de l'intérieur.

Les grévistes, quant à eux, déclarent : «On ne nous dit jamais les choses franchement. Mais par exemple on a reproché au copain de St-Denis de ne pas bien utiliser son temps d'activité CIMADE», au moment où il se consacrait au soutien pour les foyers Sonacotra. D'autre part, les gens des églises réfor-

mées qui financent la CIMADE peuvent trouver que leur argent est mal employé».

Actuellement, la situation est bloquée. La direction refuse toujours de reconnaître la section syndicale, et refuse de négocier tant que les grévistes

occupent le standard téléphonique. Ceux-ci, bien décidés à préserver les aspects positifs du travail de la CIMADE ne veulent pas en sortir, sûrs du soutien des immigrés et des réfugiés politiques.

E.B.

Le garagiste escroc vendait des moteurs à explosion

C'est l'histoire d'un garagiste de Toul. Un manège simple, même plutôt sommaire : il achetait des voitures d'occasion en très mauvais état, plus proches de l'épave que du véhicule, les «maquillait» rapidement pour leur donner bonne allure (un peu de mastic, un peu de peinture) et les revendait ensuite grâce à des arguments commerciaux «chocs» : carte grise gratuite, autoradio gratuit, garantie de six mois.

Un seul ennui : une bonne vingtaine de clients voient leur moteur exploser après seulement quelques kilomètres !

Gérard Beaumont avait deux magasins, l'un à Toul,

l'autre à Saint-Max (Meurthe et Moselle).

Le tribunal a condamné Beaumont à deux ans, dont un avec sursis. La chambre syndicale des vendeurs d'occasions s'est empressée, comme à chaque scandale, de préciser que les vendeurs d'occasions n'avaient rien à voir avec quelques brebis gâleuses, que les occasions vendues sont fiables en règle générale, etc.

C'est sur le dos des acheteurs d'occasions, c'est-à-dire en général des travailleurs, que les nombreux vendeurs d'occasions réalisent des bénéfices juteux, quitte à mettre en danger la vie des utilisateurs des véhicules vendus.

Scandaleuse clémence pour des exactions policières

Trois mois avec sursis pour une leçon «particulière»

1 h 30 du matin, boulevard de la Chapelle, devant le centre de tri Paris-Nord ; deux jeunes circulent en mobylette. Soudain ils sont rattrapés par une R8 de la police qui les force à s'arrêter. Six motards de la police nationale surgissent à leur tour et entourent les deux jeunes... C'est alors que commence le tabassage. A coups de pieds, à coups de poings. Témoins de la scène, les postiers du centre de tri crient leur colère. Le gradé de la bande, le brigadier Bronchard, change alors de méthode. Avec des menottes il attache chacun des jeunes à la poignée des portes arrières de la R8, qui démarre. Sous le métro aérien, les flics font demi-tour, et traînent leurs victimes, épuisées, jusqu'au point de départ... C'était le 29 novembre 1976.

Mercredi, le tribunal correctionnel qui jugeait le brigadier Bronchard l'a condamné à... trois mois de prison avec sursis et 800 F d'amende ! Le tribunal, selon son président, «a tenu compte des excellents renseignements re-

cueillis» sur le compte de Bronchard, «et de l'allure très réduite de voiture» (!) Il y a un mois, le brigadier avait expliqué devant le tribunal que les deux jeunes étaient en infraction : à deux sur le même véhicule. En bon père de famille, il n'avait voulu après tout que leur donner «une bonne correction»...

Son avocat déplorait de son côté que la presse ait fait «d'un incident, stupide certes, mais sans grande importance, un fait scandaleux». Et certes, la police avait elle officiellement effacé l'incident puisque le rapport de police ne mentionne pour cette nuit-là qu'une «interpellation». Il a fallu les révélations dans la presse pour qu'après de longs mois, le brigadier soit suspendu et passe en jugement. Avec le résultat que l'on sait.

Marchaudon, lui, cet autre brigadier qui tira à bout touchant sur Mustapha Boukhezzer (sans doute pour lui donner aussi «une bonne correction»...), a de quoi être plus satisfait encore que son collègue Bronchard : jusqu'ici il n'est pas inculpé.

Un questionnaire du CTNERHI : vers le fichage des éducateurs spécialisés

Légalisé récemment par le vote de la loi sur l'informatique, le réseau de fichage généralisé se met en place progressivement. Dans le secteur social déjà très atteint par ce type de fichage (système AUDASS-GAMIN), un nouveau pas vient d'être franchi par le biais d'un questionnaire du CTNERHI (Centre Technique National d'Études et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations...). Sous le couvert de cet organisme, le ministère de la Santé invite les directions des établissements de l'enfance inadaptée à remplir un questionnaire très précis concernant les éducateurs spécialisés. Il est spécifique notamment que le questionnaire doit être nominatif.

Le syndicat CFDT des services d'action sociale, culturelle et de rééducation de Paris qui révèle l'existence de ce questionnaire souligne qu'il «s'inscrit dans le projet gouvernemental de restructuration et de contrôle du secteur social». Après les éducateurs spécialisés, c'est l'ensemble des travailleurs sociaux qui sera rapidement concerné.

Vitry : arrêt de travail après le suicide d'une institutrice

La jeune institutrice de 21 ans qui s'est suicidée la semaine dernière a été enterrée jeudi. Le SGENCFDT avait appelé à un arrêt de travail sur Vitry, pour protester contre la dégradation importante des conditions de travail de certains enseignants.

Les postes donnés à la jeune enseignante en sont une illustration particulièrement scandaleuse : sept postes différents dans l'année, travail simultané dans trois établissements, absence totale de formation pour des classes difficiles...

Pour de nombreux enseignants de Vitry, particulièrement des CET, la mort de la jeune femme ne doit pas être oubliée.

LA VIEILLESSE QU'ILS LEUR FONT -4- Le maintien à domicile

Une enquête de Monique CHÉRAN à Paris

A l'heure du repas, c'est difficile de discuter longtemps devant le restaurant, car les horaires d'ouverture sont stricts. Nous retrouvons donc Marcel Maubert un peu après. Il est visiblement content de discuter avec nous. Il veut nous emmener visiter son logement, mais il hésite, en même temps. Finalement, il se décide. C'est juste à côté. Au rez-de-chaussée, la crasse envahit tout, les marches d'escalier sont noirâtres. Le propriétaire ne paie plus de concierge depuis belle lurette. Aux étages, les WC de palier n'ont plus de tuyauterie ou sont purement et simplement condamnés. Marcel M. tient à nous faire voir tout ça, le long des 6 étages qui mènent chez lui. Ça le révolte, l'état dans lequel

est laissé l'immeuble : «Ils veulent nous faire partir, nous décourager. C'est vrai que cette situation favorise la division dans l'immeuble, et qu'on a plus qu'une idée : partir d'ici !»

UNE CHAMBRE DE 8 m²

Nous arrivons à sa chambre : 8m² maximum. Des fissures dans les murs, des infiltrations d'eau quand il pleut. Il a dû mettre sur le sol un carré de toile, pour boucher un trou du plancher : un lit, quelques livres tout autour, des photos, un poêle, des placards minuscules qu'il a lui-même installés, en gagnant de la place jusque dans la brique, sous la fenêtre. «Gagner de la place», ça a été sa hantise, quand il est venu s'installer

ici, chassé d'une autre «boîte à loyer», comme les rédacteurs du guide municipal officiel du 20^e appellent très crûment les taudis construits au début du siècle dans tout ce quartier.

LA SOLITUDE

C'est dans cette pièce qu'il reste presque toute la journée. Les journées, il les passe à arranger son réduit, à lire, toujours seul. Il n'a plus personne. Sa distraction, un rétroviseur qu'il a installé sur sa fenêtre, et qui lui permet de voir un beau panorama de Paris. Il regarde un peu la télé. Mais ce qui lui pèse, c'est cette énorme solitude. Et c'est pourquoi il ne peut se résigner à nous laisser partir. Il nous

LUTTES OUVRIERES

Licenciements répressifs
au Crédit Lyonnais

A.V.A., important groupe français de conseils, filiale du Crédit Lyonnais, veut licencier 32 salariés (sur 110) dont 13 élus et militants syndicaux (12 CFDT, 1 CGT). La situation économique et financière du groupe imposerait, paraît-il, cette mesure !

Cependant, le Crédit Lyonnais, actionnaire principal, vient de débloquer 10 millions de francs qu'il investit dans A.V.A. pour accompagner un soi-disant plan de redressement qui ne comporte en fait que le projet de licenciement.

Il s'agit en réalité pour la direction du groupe A.V.A., soutenue en cela par le Crédit Lyonnais, d'éliminer la section CFDT (12 sur 16 représentants) afin d'interdire par la suite toute possibilité d'action revendicative du personnel. Il s'agit d'une action délibérée de répression antisyndicale.

En outre, cette opération s'inscrit dans un vaste mouvement de restructuration du secteur conseil : beaucoup d'entrepreneurs de ce secteur n'admettent dans leur propre entreprise aucune présence syndicale qui pourrait organiser la défense des salariés de ce secteur et dénoncer certaines pratiques professionnelles.

Si cette tentative d'élimination massive de militants syndicaux aboutissait, il suffirait demain au patronat d'inclure systématiquement dans une charrette de licenciements collectifs des élus ou des militants syndicalistes, pour démanteler toute forme d'organisation du personnel dans une entreprise.

C'est pourquoi, le cas A.V.A. est pour nous un test. Et nous entendons, en qualité d'organisation syndicale nationale, nous opposer à ce type de pratiques avec la plus grande fermeté.

Communiqué CFDT Bétor

Nanterre : Pellet

Au moment où se déroule le Salon du Cycle à la Porte de Versailles, la grande majorité des ouvriers français et immigrés de Pellet se sont mis en grève illimitée le jeudi 6 octobre.

La S.A. Pellet fabrique des jantes de vélo de compétition (marque «Super Champion») et fournit Peugeot, Motobécane, Lejeune, Manufrance, et l'exportation (USA, Japon, etc...).

Les principales revendications portent sur :

- une augmentation de 1,50 franc de l'heure, avec un minimum de 15 francs l'heure,
- le 13ème mois complet et garanti dès 77,
- la 5ème semaine de congés payés,
- la révision de la qualification (la majorité des ouvriers sont OS 1 (femmes) et OS 2 (hommes)).

Le patron ne propose que 2 % d'augmentation, ce qui est totalement insuffisant pour les grévistes. Devant l'obstination de la direction, les grévistes ont occupé l'entreprise le lundi 10 octobre à midi. Ils sont déterminés à continuer la lutte jusqu'à satisfaction des revendications les plus importantes.

Communiqué de la CFDT Pellet (Cycles)

Igla (société
de récupération
de papiers)

La totalité des travailleurs de chez Igla sont en grève. Chez Igla, les travailleurs font tous 50 heures par semaine et plus. Les manutentionnaires gagnent 10 francs l'heure et les chauffeurs poids lourds 14 francs. Ils demandent des repos compensateurs et des augmentations de salaires : 13 francs l'heure pour les manutentionnaires et 17 francs l'heure pour les chauffeurs. Leurs salaires n'ont augmenté que de 1,50 francs en 3 ans.

A chaque demande des travailleurs, le patron répondait «La porte est ouverte, tu peux partir». Aujourd'hui, tous les ouvriers de chez Igla en ont assez d'être traités comme des esclaves, c'est pour cela qu'ils ont engagé la lutte

Correspondant Nanterre

GRINCEMENTS DANS
LA FÉDÉRATION
SYNDICALE MONDIALE

Depuis plusieurs années, la contestation se développe au sein de la Fédération Syndicale Mondiale. Aujourd'hui, sous la pression de la CGIL (Italie), et plus discrètement de la CGT, il est question de mettre en place une série de réformes pour éviter l'éclatement.

La FSM date de la Libération. A l'époque, elle regroupait sans distinction toute une série de syndicats, de tendances les plus diverses. Mais quelques années à peine après sa création, la guerre froide se développant, les syndicats pro-américains quittaient la FSM et créaient leur propre confédération, dont le siège se

trouve à Bruxelles. Restaient dans la FSM les syndicats des pays de l'Est, la CGT et la CGIL, ainsi que les syndicats d'Amérique Latine et d'Asie.

Mais au fil des ans, avec le développement des contradictions au sein de la FSM. Ce sont les Italiens qui les premiers prennent leurs distances face à l'emprise de l'URSS dès 1973. Aujourd'hui, ils affirment leur intention d'agir de préférence au sein de la Confédération Européenne des Syndicats, dominée par les sociaux-démocrates. S'engouffrant dans la brèche, la

CGT lance des critiques. Ségué affirme, dans l'organe de la CGT, *Le Peuple* : «C'est sur les problèmes des libertés et de la démocratie que les divergences de vues entre la CGT et les syndicats de certains pays socialistes sont les plus évidentes». Quant au président actuel de la FSM, un Français, Pierre Gensous, il en vient à dire : «Dans la période, où nous sommes, la FSM doit changer. Elle doit s'ouvrir à toutes les centrales syndicales, qu'elles soient ou non de classe, qu'elles soient ou non réformistes. Il faut trouver une nouvelle définition des organisations du mouvement syndical mondial, prenant en charge la réalité

syndicale d'aujourd'hui, en partant des réalités nationales».

De même qu'au niveau des partis révisionnistes, la divergence d'intérêts a provoqué le polycentrisme, l'éclatement en groupes divers, de même cette division se répercute au niveau syndical. Il est même possible que la FSM éclate, les Italiens ayant menacé, «si la FSM ne change pas radicalement son rôle et ses structures», de réduire à l'extrême ses liens avec cette organisation. La CGT souhaite également adhérer à la CES, où l'on trouve déjà la CFDT et Force Ouvrière. C'est cette dernière d'ailleurs qui met son veto à l'adhésion de la CGT...

Renault : 15 jours de lutte

14 CARISTES MENACÉS
DE LICENCIEMENT

La lutte se poursuit au département 38, contre le démantèlement et contre le lockout imposé à 800 travailleurs. Les pièces commencent à manquer sur certaines chaînes, du fait du lock-out. La direction envisagerait de les faire venir d'Espagne, plutôt que de céder. Déjà, un bon nombre d'intérimaires ont vu leur mission se terminer ces jours-ci.

Devant l'incapacité de ces mesures à briser la lutte, la direction de la Régie vient de frapper onze grévistes ceux-ci ont tous reçu une lettre recommandée dans laquelle il leur est demandé de se présenter dans ses bureaux ce vendredi, afin d'avoir un entretien à propos... des mesures de licenciement les concernant ! Ils sont accusés «d'atteinte à la liberté de travail» ! Devant cette atteinte au droit de grève, des débrayages de solidarité ont été effectués dans l'usine et notamment par les ouvriers du 57 qui ont défilé dans les ateliers alentours.

La solidarité autour des caristes en grève ne se dément donc pas. La direction du syndicat CGT, après déjà 15 jours de grève, a décidé en compagnie de la CFDT d'appeler ce vendredi, à une heure de grève l'ensemble des travailleurs de la régie pour soutenir leurs camarades et s'opposer aux licenciements prononcés. Il aura fallu près de quinze jours

pour que cette décision soit prise ! Cette dernière est qualifiée de «riposte à la hauteur de l'enjeu».

Nous en sommes encore loin mais le débrayage d'ensemble de vendredi peut être l'occasion pour

les travailleurs de Billancourt de débattre d'une action de plus grande ampleur.



Renault Billancourt : meeting à la porte Zola

La propagande
de Stoleru

Alors que les réactions contre les mesures Stoleru vis-à-vis des immigrés se multiplient, le secrétaire d'Etat au travail manuel, interviewé par une station de radio, a déclaré : «Je crois que les Français ont très bien compris qu'après 15 ou 20 ans de forte immigration en France, nous entrons dans une période économique tout à fait différente où, dans les 10 ans à venir, il devrait y avoir normalement une diminution de la main d'œuvre étrangère (...). Notre politique se résume en une phrase «on ne met personne à la porte, mais on ne laisse plus la porte ouverte comme auparavant».

Déclaration mensongère, puisque tous les jours des immigrés sont expulsés.

Déclaration cynique, puisqu'elle admet implicitement que les immigrés sont juste bons à être exploités, quand ils peuvent favoriser l'expansion.

SMN (Caen) :
la direction
«dégraisse»
les effectifs

Une réunion extraordinaire du Comité d'établissement de la S.M.N. (Société Métallurgique de Normandie) à Caen, vient d'avoir lieu. Au cours de celle-ci, la direction a annoncé le licenciement de 450 travailleurs qui seront choisis parmi ceux ayant au moins 56 ans et huit mois au mois de juin. Ce n'est qu'un début, a expliqué la direction de la SMN : ces 450 licenciements qui auront lieu en juin, seront suivis de 300 autres dans les mois suivants.

Une journée avec les ouvriers de Réela (Montreuil)

«RÉELA VIVRA !»

• Mercredi matin, le hall de la Bourse du Travail à Montreuil grouille de monde : on confectionne des panneaux, on discute en attendant le retour de réunion des délégués syndicaux. «Réela doit vivre ! Non aux licenciements», entend-on sur la place de

la Mairie. Une forte délégation de l'usine d'Elbeuf est venue en cars. Tout le monde a débrayé, beaucoup ont fait le voyage et se sont joints aux travailleurs du siège de Montreuil.

A 14 h 30, un cortège se forme, les banderoles sont déployées, 300 personnes partent à travers les rues ouvrières de Montreuil, en direction de l'avenue Faidherbe. Tout le long de la manifestation, on crie : «Du travail pour tous, non aux licenciements, Réela vivra !» Sur le trajet, on s'arrête devant l'Agence pour l'Emploi : «Pas question de venir y pointer dans un mois !» L'usine est un peu loin, dans une rue étroite, au milieu de dizaines d'autres. Devant une imprimerie, le personnel sorti sur la rue encourage les manifestants.

A Réela, tout le monde s'engouffre dans la cour. A l'intérieur, la direction et le curateur participent au comité central d'entreprise ; des décisions devraient en sortir. On surveille les issues, car il n'est pas question que le curateur s'en aille sans rendre des comptes.

En attendant, une petite «visite» s'organise dans les ateliers. Il y fait une chaleur étouffante, le soleil tape sur les tôles du toit. Aucune aération : bien que personne ne travaille aujourd'hui, l'odeur de la soudure vous prend à la gorge. Les postes de travail sont les uns sur les autres. Dans un coin, des



Réela «Du travail pour les femmes, non à la fermeture»

récepteurs télé sont branchés, pour des essais. Les travailleurs d'Elbeuf, qui ne sont pourtant pas particulièrement satisfaits de leurs conditions de travail, n'en reviennent pas.

DE VAGUES PROPOSITIONS

Les délégués sortent de la réunion, et exposent l'état des discussions : rien de bien précis, sinon que toutes les solutions envisagées comportent le dé-

mantèlement, le secteur auto-radio étant toujours séparé du secteur télé, et le licenciement de la majorité du personnel. Les pouvoirs publics ont fait pression pour que Thomson soit l'interlocuteur privilégié. Celui-ci ne propose pour l'instant de reprendre que la moitié à peine des ouvriers du secteur auto-radio. Mais il a eu accès à tous les documents de l'entreprise, ce qui l'intéresse au plus haut point, puisqu'il est parmi les «grands», le seul absent

sur le marché. Pour Thomson, ce serait une bonne occasion, puisque Réela offre une gamme complète, de bonne qualité, avec des débouchés intéressants auprès de toutes les grandes marques automobiles.

Les délégués indiquent que la direction gardera l'ensemble du personnel auto-radio jusqu'à la fin du mois, et le personnel télé jusqu'à Noël. Ensuite, c'est l'interrogation, la direction étant prête alors à laisser l'affaire au plus offrant.

Dans la cour, c'est la colère. Les travailleurs exigent que le curateur vienne s'expliquer, sinon ils iront le chercher. Le curateur ne tarde pas à descendre, suivi du PDG. Il n'apportera rien de plus, sinon de la démagogie, disant qu'il s'efforçait de faire «monter les enchères», d'obtenir le maximum de travailleurs repris. Le patron promet que les paies seront versées. Mais tout cela ne marche pas. Des ouvrières crient : «Tu ne nous feras pas le coup de Grandin», montrant qu'elles ne croyaient rien des promesses d'un PDG qui n'en est pas à sa première liquidation.

COORDONNER LA LUTTE

Après une dernière série d'interventions des délégués CFDT d'Elbeuf et de Montreuil insistant sur l'importance d'une riposte coordonnée entre les deux entreprises, réaffirmant qu'il ne saurait être question d'accepter de licenciement, dénonçant la démagogie du curateur et du directeur, les travailleurs d'Elbeuf reprenaient leurs cars, au milieu des slogans : «Réela vivra».

à la grève des hors-statuts le mercredi 12 octobre, en manifestant au secrétariat d'Etat aux universités et devant les Finances. La police était en nombre face aux manifestants très combattifs. L'intransigeance du gouvernement s'est traduite par le refus de recevoir la délégation intersyndicale et par une simple promesse d'entrevue au plus tard lundi aux Finances. Au même moment, les travailleurs du ministère des Finances manifestaient à l'intérieur du ministère pour leurs propres revendications et le soutien réciproque a été spontané. Devant l'intransigeance du pouvoir, renforçons la mobilisation ! Intégration de tous les hors-statuts sans déclasser ni perte de salaire !

Cercle PCR ml
De la Faculté des Sciences d'Orsay

Faculté des Sciences d'Orsay

Intégration des hors-statuts !

Pendant plusieurs années, plus de 400 travailleurs ont été embauchés à la faculté sans bénéficier de garanties statutaires ; ils étaient simplement payés sur les crédits de fonctionnement de la faculté, depuis plus de 10 ans. Pour la plupart, ce sont des administratifs, techniciens, personnel de cantine. Depuis plusieurs années, ils mènent la lutte pour obtenir les garanties statutaires, le ministère accepte maintenant de les intégrer sur des postes stables de la recherche et de l'éducation nationale. Le plan serait étalé sur quatre ans. Cette année l'intégration est proposée à 123 travailleurs de la faculté mais en contre partie le ministère prétend nier l'ancienneté et la qualification acquise au cours de ces années de lutte pour l'intégration. Conséquen-

ces pour 52 d'entre eux : une perte allant de 100 à 1 100 francs pour des salaires allant de 2 000 à 4 000 francs. De plus, l'intégration étant rétroactive au 1^{er} janvier 1977, on leur demande de reverser un soi-disant «trop perçu». C'est une volonté politique du gouvernement s'inscrivant dans le plan Barre de leur faire payer la sécurité d'emploi alors que sur le plan paiement, il n'y a pas de problèmes puisqu'il y a uniquement transfert de la masse salariale d'une ligne budgétaire à une autre. Cette situation a déclenché la colère et la mobilisation des hors-statuts qui multiplient les journées de grève. A l'appel des syndicats CGT, CFDT et FEN, tous les personnels de la faculté ont tenu des assemblées, débrayé, manifesté sur la faculté et se sont associés

Grève du Service Informatique à la Caisse d'épargne de Paris

Le dernier trimestre 1976 a été marqué par une grève de trois mois de l'ensemble du personnel de la Caisse d'Epargne de Paris contre la remise en cause d'avantages acquis.

Depuis la reprise du travail, le retard reste important dans le traitement des données, et c'est ce prétexte que prend le directeur général pour confier la gestion de ce service à un CTICEP (Centre Technique d'Informatique de la Caisse d'Epargne de Paris), CTICEP où la Caisse d'Epargne de Paris est associée avec le CAM (Centre d'Automatisation et de Consignations), filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations.

A noter qu'au cours du Comité d'entreprise extraordinaire du 10 décembre 1976, convoqué pendant la grève par le juge des Référé avec la présence d'un expert, M. Hottinguer, président du conseil d'administration, s'était engagé à ne confier aucun service de la Caisse d'Epargne de Paris à l'extérieur. Le retard dans le traitement des données n'est pas seulement dû au service Informatique, d'autres services traitent les opérations en amont et en aval, et le comité d'entreprise a de nombreuses fois réclamé des mesures efficaces pour les renforcer, en particulier en doublant les équipes.

Il est à noter, et c'est un fait important, que depuis la reprise du travail le 6 janvier 1977, et malgré de très nombreuses demandes d'entrevues, les délégués du personnel n'ont jamais pu rencontrer le président du conseil d'administration, M. Hottinguer, alors qu'il s'y était engagé à de multiples reprises.

Confier le traitement de l'information à l'extérieur s'inscrit dans la droite ligne de la politique de bradage de l'entreprise, débutée l'an dernier avec le service Immobilier. Le service Informatique confié au CAM, c'est encore une fois la mainmise de la Caisse des dépôts et consignations sur la collecte de l'épargne et la possibilité offerte à la direction de la Caisse d'Epargne de Paris de réduire à une peau de chagrin le nombre des agents bénéficiant du statut du personnel.

Communiqué des organisations syndicales

Renault Sandouville : congés de 78 en 77 !

La direction de Renault Sandouville veut mettre les 11 700 ouvriers de l'entreprise au chômage technique, le 31 octobre. Pourtant, ils travaillent 41 heures 20 par semaine ! Les travailleurs n'accepteraient qu'une proposition : passer à 40 heures par semaine sans perte de salaire !

De plus, la direction a proposé aux travailleurs immigrés, qui sont près d'un millier à Renault Sandouville, de prendre dès maintenant leurs congés de l'année prochaine ! Elle contribue ainsi à la campagne contre les travailleurs immigrés et aux mesures de Stolér. Les travailleurs ont vivement réagi à cette provocation.

Boussac : une nouvelle fermeture !

Il y a une dizaine de jours, Boussac annonçait sa décision de procéder à 1 000 licenciements dans trois de ses usines vosgiennes. Ce n'était qu'une partie de ses projets puisqu'il vient de faire savoir qu'il allait fermer, de surplus, son usine de tissage à Rambervilliers. Conséquence : 180 licenciements supplémentaires !

Les travailleurs de l'entreprise de construction Ducassou de Lorient sont en grève illimitée depuis lundi. Ils exigent 10 % d'augmentation de leurs salaires.

M.C.

POLITIQUE

Conseil des ministres

Les cadeaux de Barre aux cadres

Le conseil des ministres de mercredi, écourté en raison de la visite de Tito, a consacré l'essentiel de sa brève séance à présenter une série de mesures concernant les cadres. Catégorie très disputée par les différents partis bourgeois, tant au pouvoir que dans l'opposition, les cadres représentent non seulement une masse électorale importante, mais ont un poids grandissant dans l'économie capitaliste, ce qui leur donne une dimension politique non négligeable. Il n'est donc pas étonnant de voir aujourd'hui le gouvernement se préoccuper d'eux avec un certain zèle à quelques mois des élections. Ces quelques mesures sont bien accueillies à la CGC qui, rappelons-le avait été reçue, par l'intermédiaire de son président Charpentier, par le premier ministre il y a peu de temps. Cette dernière a d'ailleurs remarqué la «célérité du premier ministre à transformer les conclusions des dernières conversations en actes de gouvernement».

Parmi les mesures favorables aux cadres, nous retiendrons les six principales, dont l'objet est le maintien ou le renforcement des privilèges de cette catégorie, notamment concernant la hiérarchie des salaires :

— Il n'y aura pas de déplafonnement de la sécurité sociale en 1978 «C'est, dira Charpentier,

l'équilibrage de nos régimes de retraite et la mesure concrète et immédiate la plus importante». Les retraites dépendent en effet du plafond fixé pour les cotisations.

— Un projet de loi sera présenté à l'Assemblée durant cette session, concernant la concertation dans l'entreprise, concertation au profit des cadres.

— La sécurité du revenu des cadres sera assurée, notamment par le relèvement des tranches du barème de l'impôt, ce qui constitue ni plus ni moins qu'un renforcement de la hiérarchie des salaires.

— Des mesures concernant la protection de l'emploi : les employeurs devront obligatoirement communiquer leurs offres d'emploi de cadres à l'Agence pour l'emploi des cadres, et à l'ANPE.

— Des mesures concernant la composition des conseils de Prud'hommes, avec la reconnaissance de la notion de cadres.

— Enfin, le président d'EDF, Paul Delouvrier, sera chargé d'étudier le meilleur moyen de favoriser l'acquisition par les cadres d'actions dans les entreprises dans lesquelles ils travaillent.

Commentant ces mesures, Charpentier devait dire : «Certes, tout n'est pas résolu, mais cette manière de répondre positivement à des objectifs précis laisse bien augurer de l'avenir».

Autrement-dit

Les jeunes giscardiens manqueraient-ils d'imagination ? En nommant leur nouveau groupuscule *Autrement*, ils ont en effet usurpé la dénomination d'une publication animée, entre autres, par Jacques Attali, et dirigée par Henri Dougier. Ce dernier interpela d'ailleurs, lors de la conférence de presse présentant ce dernier né du giscardisme, son porte-parole, le «jeune» giscardien Dewavrin, qui lui répondit fort intelligemment : «Nous ne nous appelons pas seulement *Autrement*, mais *Autrement*, le mouvement de jeunes giscardiens» ! Il reste qu'une plainte a été déposée par Dougier et que l'affaire ira en justice. Un dernier mot pour dire que parmi les fondateurs de ce *Autrement* là, figure le fiston de Giscard qui n'en finit pas de se lancer.

Les meilleurs vœux de Carrillo

En visite à Strasbourg, avec plusieurs parlementaires espagnols, le secrétaire du PCE, Santiago Carrillo, s'est permis quelques «commentaires» sur la situation de la gauche française : «Je suis convaincu que l'Union est nécessaire en Europe et qu'elle n'est pas impossible, je fais le vœu que les difficultés que connaît aujourd'hui la gauche française soient dépassées». Prudent, il ajoutera : «Je ne suis pas dans une situation dans laquelle je puisse donner des conseils aux leaders de la gauche française».

BUDGET : LE SPECTACLE EST COMMENCÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Par Jacques DUBREUIL

«La politique de redressement, élaborée voici un an, doit donc être maintenue (...) 1978 doit être à la fois l'année de la consolidation du redressement économique et financier et l'année d'une reprise de la croissance de notre économie».

Voilà bien résumé, en peu de mots, le contenu essentiel de ce budget 78 : l'austérité continue ! Barre le présentant mercredi à l'Assemblée, l'indiquera nettement : «la modération des revenus et des prix devra demeurer la règle de conduite de tous les agents économiques». Si l'expérience de l'année écoulée a montré l'incapacité du gouvernement à stabiliser l'inflation, par contre, on peut faire confiance au premier ministre en matière de blocage des salaires : «En ce qui concerne les revenus, il convient tout d'abord d'éviter tout dérapage ici à la fin de l'année 1977. Une progression limitée du pouvoir d'achat pourra être accordée aux salariés du secteur privé à la fin de l'année; lorsque la situation des entreprises le permettra» ! Le langage est très différent lorsqu'il s'agit des patrons ; plus question d'austérité, mais de cadeaux : «le déficit de 8,9 milliards de francs est accepté délibérément pour soutenir l'activité

114 fascicules budgétaires, et autant de rapports de commissions, 140 heures de débat pendant plus de 70 jours, totalisant près de 900 pages de compte-rendu dans le *Journal Officiel*, 500 interventions de députés et autant de sénateurs et, pour la première fois... un film. Rien n'est négligé pour essayer de donner de l'importance au débat au Parlement sur le budget, et essayer d'y attirer l'attention des Français. Il est vrai qu'il s'agit de problèmes importants : combien paiera-t-on d'impôts en 78 ? A quoi servira cet argent ? Les hôpitaux, les PTT disposeront-ils d'effectifs en nombre suffisant ? A ces questions, nous essaierons de répondre dans le QdP des prochains jours. Mais il nous faut d'abord rappeler les limites des discussions qui vont se mener au Parlement.

Le budget 78 est pour l'essentiel déjà fixé. Des conférences budgétaires ont, au cours de l'été, réparti les crédits dans le moindre détail entre les différents ministères. Le Parlement ne discute d'ailleurs réellement que des «mesures nouvelles», qui ne représentent que 10 % des crédits. Le reste est reconduit automatiquement sans débat.

Le Parlement ne dispose que de pouvoirs très réduits de contrôle et d'intervention sur le budget. D'après l'article 40 de la constitution, il ne peut proposer d'amendement visant à diminuer une recette ou à accroître une dépense, et d'après l'article 42 de l'ordonnance du 2 janvier 1959, il lui est interdit de déposer tout amendement sauf s'il tend à réduire une dépense, ou à accroître le contrôle des dépenses publiques. Si bien que les députés, pour contraindre le gouvernement à tenir compte de leurs propositions, en sont parfois réduits à annuler en totalité un crédit !

Le Parlement ne vote que les grandes masses du budget, la répartition détaillée est ensuite laissée à la discrétion du gouvernement. Celui-ci peut d'ailleurs décider les dépenses complémentaires, quitte à les faire ratifier ultérieurement par le Parlement dans des «collectifs budgétaires».

Les prévisions du budget sont rarement réalisées. Tous les ans le déficit budgétaire dépasse largement celui qui était annoncé, la Cour des Comptes fait tous les ans, imperturbablement depuis un siècle et demi, le bilan des «erreurs de prévision», des «dépassements de crédit», des «abus» en tous genres, tels le scandale de la Villette. Sans grand changement d'ailleurs.

Cette concentration de la plus grande partie des pouvoirs entre les mains du gouvernement répond à la nécessité, pour la bourgeoisie, de mettre autant que possible à l'abri des regards indiscrets et de toute pression populaire, l'affectation des fonds qu'elle prélève sur le dos des travailleurs. Il est des choses trop sérieuses pour être laissées entre les mains de députés, certes dévoués, mais bien incompétents et tellement sensibles à la démagogie ! Les anti-chambres ministérielles sont bien plus sûres que les couloirs de l'Assemblée Nationale.

Aussi, cette grande mise en scène annuelle sert-elle surtout à donner l'illusion aux électeurs que leurs députés se soucient de leurs problèmes. Préoccupation encore plus importante cette fois, dernière session parlementaire avant les élections législatives. Nul doute que les députés se disputeront encore plus vivement que d'habitude les postes de rapporteurs, qui permettent d'accéder à quelque notoriété, et qu'ils se presseront à la tribune pour venir demander une aumô-

économique (...) les investissements publics progressent substantiellement et les mesures fiscales proposées améliorent les conditions de financement des entreprises !».

La présentation de ce budget d'austérité, coïncide par ailleurs avec la relance de la campagne démagogique sur la prétendue diminution du chômage, orchestrée par les services de Beullac et du CNPF. Les chiffres de diminution du chômage qui sont publiés ne sont que le résultat du dégonflement artificiel des statistiques du chômage obtenu par l'expulsion des travailleurs immigrés, la formation professionnelle bidon.... L'annonce de la poursuite de l'austérité lors de la présentation du budget indique nettement que l'aggravation de la situation de l'emploi développée par le plan Barre va continuer.

Dans le cadre de la discussion budgétaire nous reviendrons sur les orientations développées par Raymond Barre. Mais il faut d'abord rappeler les limites même de toute discussion budgétaire au parlement, c'est ce que nous traitons dans l'article qui suit.



Barre devant l'Assemblée

ne pour leur circonscription ou pour telle ou telle catégorie dont ils briguent les suffrages.

Les travailleurs n'ont donc rien à en attendre. Et ceux qui chaque année les poussent à aller manifester leur mécontentement, à faire remettre aux parlementaires motions et pétitions, n'ont d'autre ambition que d'apporter de

l'eau au moulin des partis de «gauche». Les travailleurs n'ont aucun contrôle sur l'utilisation des impôts qu'ils paient, aucun mot à dire sur les besoins à satisfaire, aucun pouvoir sur le fonctionnement des services publics et de l'appareil d'Etat. La seule France socialiste, le pouvoir des ouvriers et des paysans leur assurera.

téléphonez
au
quotidien
636 73 76



«Libertés individuelles» et «Gestion démocratique»

LE PCF CONFIRME SON PROJET DE CAPITALISME D'ÉTAT

● Dans la série «trois mois de propagande du parti pour une bonne réactualisation du Programme commun», l'hebdomadaire du PCF *France Nouvelle* publie cette semaine de larges extraits des propositions faites au PS et au MRG sur la question des libertés. Une «présentation» signée Pierre Juquin précède ces extraits. Cette présentation est révélatrice d'une double volonté du PCF dans la période : séduire pour les regrouper autour de lui le maximum de personnes qui ont manifesté dans les dernières semaines une certaine méfiance à l'égard du PS, et en particulier les autogestionnaires, et pour cela établir une équivalence, dont il se fait le seul juge, entre son projet et le leur. Dans le même temps, il veut se disculper de l'accusation qui commence à mûrir dans l'esprit des travailleurs, selon laquelle il voudrait instaurer un capitalisme d'Etat.

SÉDUIRE LES AUTOGESTIONNAIRES

Ainsi Juquin écrit «L'aspiration populaire à la démocratie, on peut bien la baptiser comme on voudra : gestion démocratique, autogestion... ce qui compte, ce ne sont pas les actes et les moyens pour le faire». Dans le cours des propositions, on retrouvera ce genre d'argument. Ainsi, à un chapitre consacré à «l'extension des pouvoirs des travailleurs dans l'en-

treprise» il est dit «Le pouvoir démocratique favorisera le développement de formes nouvelles de participation des travailleurs à la gestion et à la direction de l'entreprise, par exemple de conseils d'ateliers ou de services... cette évolution s'inscrit dans la perspective de la gestion toujours plus large de tous les domaines de la vie sociale par les travailleurs, les citoyens eux-mêmes, c'est-à-dire de l'autogestion sociale». Mêler le plus souvent possible

à sa propre propagande des termes empruntés à d'autres pour accréditer l'idée qu'il s'agit en fait, sous des noms différents, de répondre aux mêmes projets, est une tactique qu'adopte aujourd'hui le PCF pour justifier sa prétention d'être le représentant des aspirations des travailleurs.

CAPITALISME D'ÉTAT : LE PCF NIE L'ÉVIDENCE

«Le débat suscité par nos propositions pour enrichir le texte de 1972» écrit encore Juquin «a montré combien est nécessaire le combat contre la tentation étatique et contre la confusion des pouvoirs et des responsabilités... Nationaliser, c'est créer une autre vie de l'entreprise, où les travailleurs utiliseront l'appropriation sociale à 100 % pour devenir réellement maîtres de l'outil. Sinon, à la limite, l'oppression par le capital d'Etat se substituerait à l'oppression par le capital privé.» Ainsi, le PCF feint de s'aviser aujourd'hui des dangers de la nationalisation, sur lesquels il avait gardé pendant de longues années un remarquable silence. Mais il ne suffit pas de ce remord aussi apparent que tardif, auquel n'a sans doute pas peu contribué le débat désormais public dans la classe ouvrière sur le projet du PCF, pour convaincre de la volonté de ce parti de faire des nationalisations «le terrain privilégié d'une expérimentation autogestionnaire réelle» (nouvelle phase de l'opération de charme lancée en direction de la CFDT).

L'examen plus approfondi des propositions du PCF dans ce domaine montre au contraire qu'il n'en est rien. C'est ainsi que l'on peut lire, dans le paragraphe consacré à la représentation des travailleurs, que les «grandes entreprises nationales» devront être représentées au conseil d'administration d'une entreprise nationalisée au titre «d'usagers», que «les élus locaux appartenant au personnel de l'entreprise pourront assurer des permanences dans les locaux mis à leur disposition par le comité d'entreprise» et qu'«il disposeront du temps nécessaire à l'exercice de leur mandat». Ces dispositions, sous couleur de permettre le développement de la vie politique à l'entreprise, avantagent bien évidemment le seul PCF, qui est aujourd'hui le mieux représenté au niveau des élus locaux. Cela revient dans le même temps à instaurer une sorte de contrôle municipal sur l'activité des usines, déguisé en «débat démocratique». Par ail-

leurs, des dispositions spéciales prévoient que «les ingénieurs, cadres et techniciens bénéficieront sans discrimination des droits individuels et collectifs reconnus à tous les travailleurs». On ne verrait pas la nécessité de cette précision s'il ne s'agissait pas d'assurer à ces couches leurs privilèges et une représentation spécifique dans les organes de direction.

Il ne suffit pas de noyer ces propositions dans des phrases ronflantes telles que «Le passage du secteur privé au secteur public des pôles dominants de la production, et la mise en place de structures démocratiques de gestion que ce passage permet, commanderont la transformation effective de la société et ouvriront la voie au socialisme» pour masquer ce qu'elles recèlent de dangers pour le pouvoir effectif aux travailleurs, ni qu'elles constituent autant de jalons pour la mise en place d'un capitalisme d'Etat.

Suzanne VALLÉE

Le manuel du bricolage

Pour se donner une allure originale, la «démocratie chrétienne française», jeune parti entièrement fabriqué à la main avec de vieux débris de la IV^{ème} République, a trouvé une formule tout à fait neuve : celle qui consiste à prouver son sérieux et ses capacités en «faisant des propositions concrètes», plutôt que de se perdre dans les «discussions politiciennes». C'est ainsi que nous pouvons ces jours-ci admirer dans des journaux comme *Le Monde* une page entière de publicité où l'on nous propose, pour faire pièce à la «concurrence sauvage» japonaise, de transformer les chantiers de fabrication navale, en crise, en entreprises de construction de maisons métalliques préfabriquées. On y flatte le sens du propriétaire («Toute une couche de population sera en mesure d'accéder à la propriété»), on y flatte aussi le sens de l'économie cher aux partisans de Barre : («Les subventions du gouvernement pourront être réduites de moitié»). Le tout culmine sur une réflexion tout aussi «apolitique» que les précédentes : «Que le SMIC soit à 2 200 francs par mois et la retraite à 60 ans, la Démocratie chrétienne n'est pas contre, mais il faut avant tout trouver du travail pour ceux qui en ont besoin». Que voilà un programme bien fait pour recueillir nos suffrages ! C'est le manuel du petit bricoleur élevé au rang de programme de législature.

Barre au RPR : pas question d'augmenter les charges de l'Etat

Barre a exposé mardi sa politique économique aux députés du RPR. Il s'est déclaré prêt à recevoir leurs suggestions, pourvu qu'elles n'entraînent pas de charges supplémentaires pour l'Etat. Cet exposé s'est cantonné à des questions strictement économiques : au moment où Barre reçoit quasiment son investiture du RPR, on évite dans la «majorité» les questions qui pourraient paraître gênantes entre gens qui sont obligés de s'entendre. Et pour maintenir l'austérité, Barre et le RPR seront toujours d'accord.

Législatives

Quoique désignés par leurs sections, Gilbert Accolla et Jacques Randon, membres du parti socialiste et anciens candidats aux Législatives en 1973, se sont vus refuser l'investiture par les instances fédérales de leur parti, parce qu'«ils ne correspondent pas à la définition du combat politique à mener dans les Alpes Maritimes, et surtout à Nice en 1978».

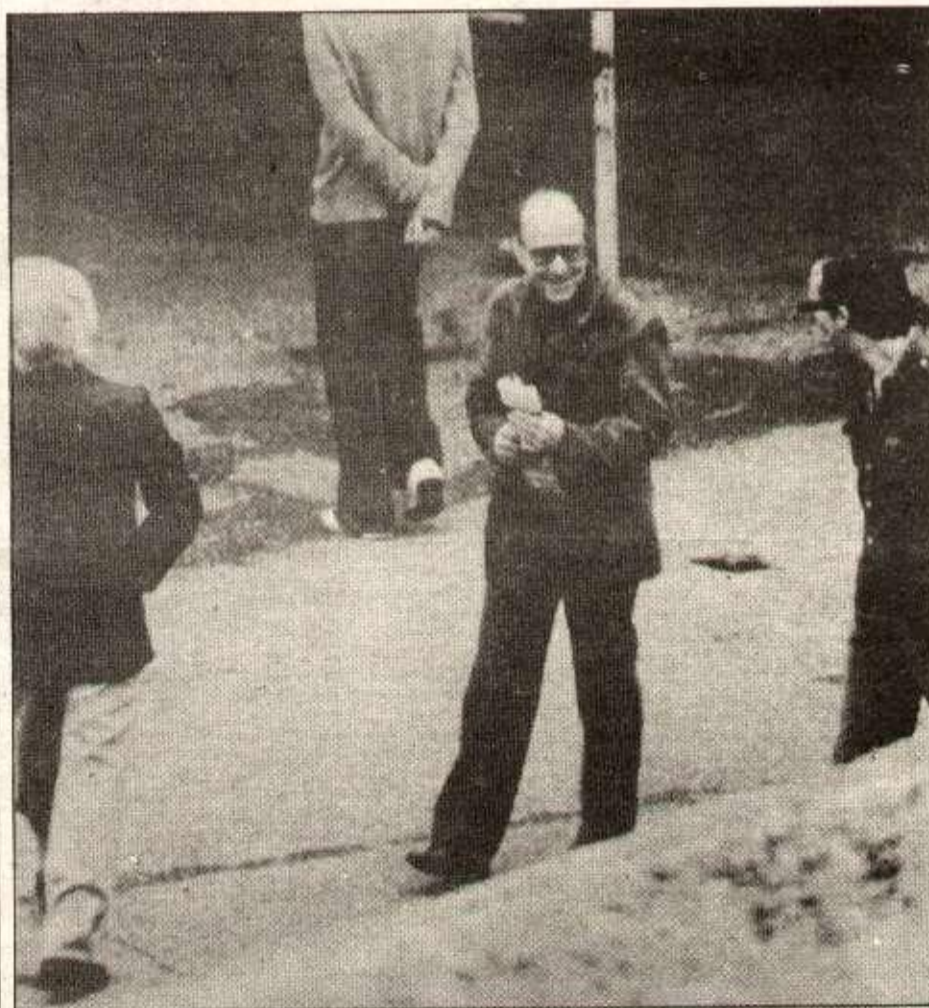
Une série qui s'allonge !

Après le paquebot «France», les abattoirs de la Villette, Concorde bientôt peut-être, la série des «chefs d'œuvre en péril» s'allonge d'un nouveau membre : l'aérotrain. Abandonné en 1974, le projet de liaison par ce moyen de la Défense à Cergy-Pontoise a, du seul fait des indemnités dues aux entreprises après la rupture du contrat, coûté pas moins de 23 millions de francs, que l'Etat vient juste de finir de payer !

Raccords chez les centristes

Des rumeurs, qui couraient depuis le Congrès de Lyon des démocrates sociaux, selon lesquelles Stasi, vice-président du CDS, aurait comploté contre Lecanuet, président de cette formation centriste, ont été démenties par le premier : «Toutes les rumeurs et les informations qui ont couru récemment à ce sujet, et qui continuent de courir, sont absolument fausses». Il ajoute que s'il avait voulu comploter, il aurait «tout simplement accepté de poser sa candidature à la présidence». Une réconciliation semble donc intervenir dans ce mouvement, car Lecanuet, magnanime, propose une fonction de «premier vice-président» à Stasi !

KLAUS CROISSANT RESTE EN PRISON



La chambre d'accusation de la Cour d'Appel de Paris a décidé mercredi après midi de maintenir Klaus Croissant en prison. Il y restera donc au moins jusqu'au 24 octobre, date à laquelle la chambre d'accusation statuera sur la demande d'extradition présentée par l'Allemagne.

abonnez-vous



LA CARTE D'ABONNÉ AMI DU QUOTIDIEN DU PEUPLE VOUS DONNE DROIT :

A un abonnement à

- *Front Rouge*, revue politique et théorique du PCRM
- *Pékin Information*
- *La Chine en Construction*
- Réception du *Manifeste pour le Socialisme*

et à un livre ou un disque au choix

- Le tome V de Mao Tsé Toung, dès sa parution en France

Ou parmi les livres :

- *Eugène Varlin, pratique militante et écrits d'un militant communiste* (Paul Lejeune)
- + *La Commune en bandes dessinées*
- *Les dix jours qui ébranlèrent le monde* (John Reed)
- *Ma plume au service du prolétariat* (Haoran)
- *Les enfants de Xisha* (Haoran)
- *Danger ! Amiante* (Collectif intersyndical sécurité des universités)
- *La Commune de Paris* (Lissagaray)
- *La Chine à la mort de Mao* (Alain Bouc)
- *L'usine de la peur* (Daniel Bouvet)

Parmi les disques :

- *Ken Bale lu poblek breizh*, chants pour le peuple breton, soutien aux familles des détenus politiques bretons
- *Viva le Vida*, Carlos Andreou
- *Terre de ma patrie*, chants palestiniens de l'intérieur par Mustapha El Kuro et la troupe de Balaline
- *Radio Renaissance*, chants interprétés par le GAC
- *Au choix, disques chiliens : Checca*
- *Chile* *Resistencia*
- *Naussac et La Résistance Palestinienne chantée par ses enfants*
- *Ki Du* (Gilles Servat)
- *Ça branle dans le manche* (François Tusques)
- *Le pouvoir des mots* (Gilles Servat)
- *Dansons avec les travailleurs immigrés* (François Tusques)

sur présentation de la carte abonné ami du Quotidien du Peuple

- réductions dans certaines librairies et cinémas dans les grandes villes (liste sur demande)
- Entrée gratuite dans les meetings et réunions du PCRM

NOM (en capitales)
 Prénom
 Adresse
 Ville Date :

Abonnement normal 350 F
 Abonnement de soutien 600 F

Mode de versement : - en une fois - en trois fois

Indiquez par une croix dans les cases vos différents choix. Découpez suivant le pointillé et renvoyez au Quotidien du Peuple

BP 225 75924 Paris Cédex 19.
 Crédit Lyonnais Agence ZU compte n° 7713 J.

Le prix de l'abonnement est de 350 F, qui peuvent être versés soit intégralement à la commande, soit en trois fois (200 F à la commande, puis 100 F, et 50 F), échelonnés sur trois mois. Nos abonnés disposeront d'une carte «abonné-ami», qui leur donnera un certain nombre d'avantages.

INTERNATIONAL

TITO A PARIS

Accueil particulièrement soigné pour la réception de Tito. Escorte aérienne dès l'entrée de l'avion yougoslave au dessus du territoire français, gouvernement au complet à Orly, Giscard en tête. Tito s'est dit satisfait de se trouver dans un pays sur lequel on peut compter malgré son système de société. Giscard a déclaré qu'il «attachait une importance majeure au maintien d'une Yougoslavie forte et prospère, maîtresse de ses choix et libre de s'organiser comme elle l'entend» avant d'ajouter «nos objectifs se rejoignent» en citant l'Afrique, la détente en Europe et le désarmement.

Les espoirs de Giscard sont nets : trouver dans la Yougoslavie une alliée dans les conflits qui l'opposent aux USA et à l'URSS.

Mais l'accueil réservé au vieux maréchal cache mal l'inquiétude qui naît des deux côtés, encore renforcée par la perspective de la disparition de Tito âgé et malade. Inquiétude de voir la Yougoslavie être soumise brutalement par l'une

ou l'autre des deux super puissances qui au cours des dix dernières années mais surtout ces toutes dernières années ont entrepris une véritable escalade pour avoir la place la plus importante dans le pays.



L'URSS devient le premier partenaire commercial

1963 : La Yougoslavie reprend un siège d'observateur au sein du COMECON qu'elle avait abandonné depuis 1968.

1968 : La Yougoslavie condamne l'occupation de la Tchécoslovaquie. Un pacte de défense est préparé avec la Roumanie à la suite d'une rencontre avec Ceausescu.

1969 : La doctrine de «souveraineté limitée» de Brejnev est condamnée.

1972 : L'URSS ouvre un crédit d'équipement de 1,3 milliard de dollars au profit de la Yougoslavie. Tito pousse les entreprises à développer leurs relations vers l'Est.

1974 : L'URSS organise des manœuvres militaires soviéto-hongroises à proximité de la frontière yougoslave.

Les autorités yougoslaves lancent une vaste campagne d'arrestations contre des opposants baptisés kominformistes accusés d'être favorables à l'URSS et favorisés par elle.

Décembre 75 : L'URSS désavoue l'opposition yougoslave mais en avril 76, une Soviétique était arrêtée pour avoir été en contact avec les groupes d'opposition.

Janvier 1976 : Dans une interview, 3 membres de l'État Major exposeront que le principal problème de défense est de faire face à une attaque de blindés et de parachutistes venant de l'Est dont le but serait d'installer un gouvernement Quisling qui demanderait leur intervention.

1976 : L'URSS prend la première place parmi les partenaires commerciaux de la Yougoslavie. Des accords signés en novembre lors de la visite de Brejnev prévoient qu'ils seront doublés avant 1980.

Septembre 1976 : L'Amiral russe Gorshkov vient en visite à Belgrade. La visite a pour but d'obtenir une extension des facilités offertes aux navires soviétiques dans les ports yougoslaves. Ils ne disposent pour l'instant que du droit de faire relâcher un seul navire à la fois pour le repos ou de petites réparations. Ils multiplient les demandes d'autorisation d'accoster. Ce sera l'une des questions principale du voyage de Brejnev en novembre. Il n'obtiendra rien.

Fin 1976 : Des négociations entreprises par la Yougoslavie et la Roumanie et prévoient la construction en commun d'un avion baptisé Aigle qui permettrait à la Yougoslavie de se passer des MIG 21.

Juin 1977 : La Yougoslavie approuve l'euro-communisme que *Temps Nouveaux* a violemment attaqué.

Aout 1977 : Tito est en URSS. Le communiqué commun soutient les principes «de souveraineté, d'indépendance, d'égalité et de non ingérence».

USA : la première visite du ministre de la guerre

1961 : Les USA cessent leur aide militaire qui comprenait des ventes d'armes, l'entraînement de pilotes yougoslaves.

1967 : un décret permet aux capitaux étrangers de s'investir dans les entreprises yougoslaves et de les contrôler à 49,9 %.

1974 : Le 4 avril la Yougoslavie avertit le gouvernement américain que les manœuvres italo-américaines prévues dans l'Adriatique peuvent détériorer les relations américano-yougoslave. Le secrétaire de la Ligue des communistes affirme que «la Yougoslavie est soumise à des pressions sans précédent de divers côtés».

28 septembre, la Yougoslavie dénonce violemment l'ingérence à Chypre.

1975 : Ford est à Belgrade. Le principal résultat de sa visite est que le principe d'une reprise des livraisons d'armes est acquis. Il s'agit notamment de missiles anti-chars de haute technologie TOW

1976 : La DOW Chemical, l'un des principaux trusts chimiques signe un projet d'installation de 700 millions de dollars qui lui assure un contrôle à 49 % d'un des principaux projets pétrochimiques.

Le marché des armes est reporté à la suite de contradictions au sein de l'administration américaine qui ont abouti à des fuites. Les opposants craignent que les engins de haute technicité tombent aux mains des Soviétiques.

Novembre 1976 : La Yougoslavie accepte les conditions US sur les ventes de produits de haute technologie ; elle assure que les Soviétiques n'y auront pas accès.

Mars 1977 : Mondale est à Belgrade. La politique nucléaire de Carter subit une entorse : les travaux sur la centrale sont entrepris immédiatement sans autre condition.

Septembre 1977 : La visite du premier ministre à Washington laisse prévoir une rencontre Tito-Carter.

Octobre 1977 : Pour la première fois le ministre américain de la guerre est à Belgrade. Il affirme que cela montre l'intérêt permanent des USA pour l'indépendance de la Yougoslavie.

Le Quotidien du Peuple
 Adresse Postale BP 225 75 924 Paris Cédex 19
 Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte N° 7713 J
 Directeur de Publication : Y. Chevet
 Imprimé par IPCC - Paris
 Distribué par les NMPP
 Commission Paritaire : 56 942

LE «LOBBY SIONISTE» AUX ÉTATS-UNIS

Depuis l'élection de Carter à la présidence des États-Unis et ses prises de position à propos du conflit du Proche-Orient, les liens israélo-américains connaissent une crise. Cette crise ne signifie nullement que les États-Unis sont prêts à lâcher Israël. Les fournitures d'armes de plus en plus nombreuses et les différentes aides vont à l'encontre d'une politique d'abandon d'un État, produit direct de l'impérialisme et garant de ses intérêts dans la région.

Mais parfois, des contradictions peuvent apparaître sur la politique tactique à suivre, pour précisément préserver Israël.

En plus, du fait qu'Israël représente les intérêts de l'impérialisme dans la région, d'autres liens lient les États-Unis à Israël : c'est ce qu'on nomme «le lobby sioniste». Du fait de sa proclamation en tant qu'État, Israël maintient des contacts étroits avec des milieux pro-sionistes dans le monde, et en particulier aux États-Unis. Ceux-ci peuvent avoir des postes importants dans l'administration d'un État et jouer un rôle allant dans un sens favorable à Israël. C'est le rôle du «lobby sioniste» aux États-Unis.

Une étude parue dans un journal américain sur ce «lobby sioniste» apporte un certain nombre de précisions sur son fonc-



Le lobby sioniste américain manifeste devant la maison blanche pour faire pression sur Carter après l'accord Américano-Soviétique.

tionnement, ses moyens de pression.

Cette étude révèle l'influence des milieux sionistes, notamment sur l'appareil législatif : «Si par exemple, l'administration Carter fait une proposition pour vendre des armes militaires à l'Arabie Séoudite, le Comité des Affaires Publiques Israélien Américain (AIPAC) se met en action. Il contactera les membres «solides» du Congrès et ceux-ci, avec

quelques uns de leurs alliés dans les deux chambres, s'opposent à la vente. Des milliers de lettres d'électeurs envahiront le congrès. Si l'administration insiste, des résolutions de désapprobation seront introduites». Cette influence et ces pressions ne s'arrêtent pas là, les milieux sionistes aux États-Unis interviennent directement lors de chaque campagne électorale : «Tandis que les membres «solides» du Congrès et ceux-ci, avec

breux intérêts, elles ne sont pas données aux candidats qui s'opposent à Israël, quel que soit l'objectif que s'assigne le candidat. Georges Ball qui a dirigé les campagnes d'Adlai Stevenson pour la présidence en 1952 et 1956 dit que lorsque Stevenson manquait de liquide, des groupes l'ont approché avec une offre de plus d'un million de dollars à la condition que le candidat adopte une position favorable à Israël...»

Proche-Orient

«PAS DE PAIX SANS L'OLP»

Les États-Unis se sont félicités de l'approbation par le conseil des ministres sioniste du «document de travail israélo-américain» qui est toujours secret. Ce document nierait toute présence de l'OLP à la conférence de Genève et demanderait qu'elle soit convoquée sur la base des résolutions 242 et 338 du conseil de sécurité.

Demandant la parole à l'ONU, Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP a déclaré que les Palestiniens «étaient capables de troubler toute paix conclue à leurs dépens... ? Que l'on comprenne clairement ceci, il ne peut y avoir de paix sans les Palestiniens, et pas de Palestiniens sans l'OLP». D'autre part, Kurt Waldheim, le secrétaire général de l'ONU a déclaré dans le même sens : «La participation des Palestiniens et de l'OLP à la conférence de Genève est d'une extrême importance. Il ne peut y avoir de solution au problème du Proche-Orient sans règlement du problème palestinien». Et au cours d'une conférence de presse, le ministre des Affaires Étran-

gères de l'Égypte a déclaré : «La position stratégique des pays arabes peut se résumer ainsi : il est aujourd'hui admis qu'il n'y aura pas de paix sans les Palestiniens... Quand on viendra à discuter de ces problèmes (droits nationaux et droits au retour), je suis certain que l'OLP participera aux discussions sur un pied d'égalité. Ou bien alors, il n'y aura pas de conférence de Genève». Au cours de la conférence de presse, le représentant égyptien a écarté la possibilité de refaire un accord partiel avec Israël comme en septembre 75, lors de l'accord sur le Sinaï.

TUNISIE : ARRESTATION D'UN MILITANT RÉVOLUTIONNAIRE

Zine El Madkhouri a été arrêté par les autorités tunisiennes cet été. Il est militant du Parti Révolutionnaire du Peuple Tunisien, et a participé à la lutte des travailleurs immigrés dans la région de Saint-Étienne.

SAHARA OCCIDENTAL

Des affrontements ont eu lieu entre le Polisario et les forces mauritaniennes. Un soldat mauritanien a été tué et 5 autres blessés.

ISLANDE : GRÈVE DES FONCTIONNAIRES

Près de 9 000 employés et fonctionnaires municipaux sont en grève illimitée. Ils réclament une augmentation des salaires.

ÉTATS-UNIS : GRÈVE A LOOKHEED

Après la grève à Boeing, ce sont les 13 500 ouvriers de Burbank et Sunnyvale en Californie de la compagnie d'aviation Lookheed qui se sont mis en grève. Ils demandent une augmentation des salaires.

MAROC

Un contrat vient d'être contracté avec la firme américaine Westinghouse — Electric Corp d'une valeur de 200 millions de dollars pour la mise en place d'un système de défense de l'espace aérien marocain.

MAURITANIE

La marine mauritanienne a arraisonné des bateaux de pêche espagnols qui se trouvaient dans les eaux territoriales mauritaniennes. D'autre part, la flotte de pêche espagnole qui comprend près de 300 navires a quitté la zone mauritanienne à la suite d'un mitraillage de la flotte par une vedette mauritanienne.

INDE : GRÈVE DE 100 000 OUVRIERS AGRICILES

Près de 100 000 ouvriers agricoles des plantations de l'État de Kerala, au sud du pays sont en grève pour des revendications salariales.

OTAN

La réunion de groupe de planification nucléaire, en présence du ministre US de la guerre, s'est achevée en reportant toute décision sur l'équipement des forces de l'OTAN en bombes à neutrons. Les Européens la trouvent utile sur le plan militaire, mais explosive sur le plan politique. L'américain a dit qu'ils avaient tort de s'inquiéter.

Nouvelles de Grande-Bretagne

La crise du logement en Angleterre et au Pays de Galles

Le problème s'est récemment aggravé à cause des budgets d'austérité que le gouvernement travailliste impose aux finances publiques et aux collectivités locales. Cette année, les crédits réservés à la construction de logements sociaux ne s'élèvent qu'à 4,3 milliards de livres, soit 17 % de moins qu'en 1974-75. 700 000 familles anglaises et galloises vivent dans des logements officiellement classés comme inhabitables. Et plus d'un million de familles risquent fort d'attendre longtemps leur logement prévu.

Face à cette situation, des mal-logés s'organisent et occupent des maisons inhabitables. Dernièrement, une vingtaine d'entre eux se sont installés dans une maison de luxe d'un quartier chic de Londres. «Elle était inhabitée depuis 4 ans, son propriétaire refusant de la vendre à moins de 300 millions d'anciens francs au lieu des 120 millions qui sont sa valeur réelle» a déclaré le syndicat des squatters de Londres. «Il y a plus de 100 000 familles londonniennes qui attendent leur logement. Le gouvernement travailliste réduit les crédits et la municipalité conservatrice vend les logements sociaux ! Cette occupation fait partie d'une série d'occupations de masse».

Les résidences luxueuses de certains «socialistes» ne tarderont peut-être pas à être occupées de la sorte. Celle du ministre des Finances Healey, par exemple, qui habite une propriété de plus de 50 millions d'anciens francs, vient d'en vendre une autre 60 millions et cherche à en vendre une troisième 35 millions.

Le refus de la limite des 10 %

Le premier ministre Callaghan, dans un discours au congrès du Parti travailliste le 4 octobre, avait essayé de soumettre les travailleurs au chantage suivant : accepter la politique d'austérité actuelle (y compris la limitation des augmentations de salaire à 10 % ou bien avoir un chômage accru, une inflation galopante, et un gouvernement conservateur très bientôt.

A part quelques concessions mineures, la base du parti (promesse de présenter au Parlement un projet de statut d'autonomie pour l'Écosse et le Pays de Galles, promesse de déblocage des crédits pour l'industrie du bâtiment entre autres), Callaghan n'a rien voulu changer de sa politique.

Les luttes qui se développent et les revendications avancées prouvent que les travailleurs ne se laissent pas impressionner par le plafond de 10 % fixé aux augmentations annuelles de salaires.

— Les responsables de l'AEUW (syndicat de l'automobile) pour le Sud-Essex, encourageant leurs militants des usines Ford à la lutte pour : une augmentation de 15 %, la réduction du temps de travail, 80 % du salaire en cas de chômage technique, une prime pour les travailleurs qui sont sur chaîne transfert, l'augmentation de la prime d'équipe. Ils leurs disent «Ce n'est pas au gouvernement de décider si votre augmentation doit être de 10 % ou de 15 %».

— 750 mécaniciens d'une filiale de Lucas, Cavacton ont fait une grève de 24 heures le 5 octobre pour revendiquer une augmentation de 400 Francs par mois. Ils refusent que leur augmentation soit limitée à ce que prévoit la seconde phase du système de freinage des salaires.

— 6 syndicats de la presse envisagent de fixer, lorsqu'ils se réuniront dans une dizaine de jours, leurs revendications de salaires au-dessus de 10 %, particulièrement pour les bas salaires.

— Le 27 septembre, plus de 1 500 fonctionnaires de Londres étaient allés en manifestation dire au premier ministre qu'ils n'acceptaient pas que le gouvernement limite leurs augmentations salariales en restreignant d'avance les crédits.

— 3 000 conducteurs de bus de Sheffield et du Sud-Yorkshire ont fait des grèves sauvages, rejetant l'augmentation limitée à 10 %.

— La grève des contrôleurs aériens d'Hethrow se durcit : ils ont décidé d'organiser un piquet de grève au secteur marchandises. 850 contrôleurs luttent depuis 6 semaines pour des augmentations de plus de 10 %.

— 1 500 ouvriers d'usines betteravières font la grève du zèle et 5 usines sont en grève totale, retardant ainsi le traitement de la récolte qui commence. Ils réclament des augmentations de 17 à 20 % et refusent de discuter l'offre de 10 % de la direction.

— etc...

INTERNATIONAL

Conférence de Belgrade

Lettre ouverte des prisonniers politiques soviétiques

Vifs échanges de propos américano-soviétiques

A Belgrade, pour la première fois depuis l'ouverture de la conférence, le délégué russe s'est livré à une violente attaque contre les américains qu'il a accusés de se livrer à une dérisoire propagande sur les droits de l'homme, et de transformer le forum en arène de guerre psychologique. Le délégué américain qui avait soigneusement évité toute dénonciation nominale de l'URSS a fait une déclaration par laquelle il affirme que «si la délégation est opposée aux polémiques, nous le sommes également et il n'y en a pas eu jusqu'à présent.»

Une lettre ouverte de plusieurs prisonniers politiques soviétiques parmi lesquels se trouve Semion Glouzman, a été adressée aux chefs de délégation occidentaux à la Conférence de Belgrade a été reçue à l'Ouest. Elle dit notamment :

Cyniquement et publiquement, les leaders irresponsables du bloc communiste affichent leur mépris des obligations internationales qu'ils ont contractées ; à l'ombre des huis-clos, ce sont leurs propres lois qu'ils bafoient, justifiant tous ces crimes à

l'aide d'un verbiage mensonger sur le peuple qu'ils servent et sur on ne sait quelle forme suprême de démocratie. Est-ce pour s'assurer une sécurité provisoire et précaire, pour obtenir des avantages politiques et économiques, peut-être substantiels mais passagers, l'Occident acceptera-t-il une fois de plus de ne pas remarquer l'arbitraire, de jouer au désinformé et au candide, d'arrondir les angles par des phrases polies sur la fidélité de chacune des parties à ses conceptions sociales ? La puissance militaire, la détermination et la hargne des Etats totalitaires apparaîtront-ils à l'Occident comme une raison suffisante pour qu'à nouveau il admette que des individus écrasés puissent être jugés par des criminels ?

Mais si, une nouvelle fois, la monnaie d'échange utilisée dans le jeu politique devenait la liberté — la liberté d'autrui — que tant de gens ont déjà perdu grâce à vos prédécesseurs, alors soyez bien conscients que marchander la liberté des autres entraîne infailliblement le risque de perdre la sienne propre.

APALATEGUI DÉCIDÉ A ASSUMER PUBLIQUEMENT SA DÉFENSE

Après plusieurs manifestations de masse au Pays basque espagnol et en France, dont une à Marseille, le 5 septembre, le militant basque Miguel Apalategui fut placé le 6 septembre en liberté conditionnelle sous contrôle judiciaire. Obligé de pointer deux fois par semaine au commissariat central de Marseille, et de ne pas quitter les Bouches du Rhône, Apalategui avait été recueilli par la Congrégation des «Frères du Prado» en attendant de recevoir sa carte de réfugié politique. L'Office Français pour la Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) devait lui remettre cette carte le 7 octobre. N'ayant rien obtenu à cette date, il ne se présenta pas au commissariat ce même jour. Selon Maître Maurice Abeberry, l'un des défenseurs du militant basque, la carte de réfugié politique n'aurait pas été envoyée «sur ordre ministériel».

Les motivations d'Apalategui lui apparaissant «très claires», il a affirmé qu'il irait le défendre devant la chambre d'accusation



Apalategui lors de sa libération le 6 septembre dernier.

d'Aix-en-Provence le 14 octobre, date à laquelle sera réexaminée la deman-

de d'extradition demandée par le gouvernement espagnol.

Le délégué des Nations Unies qui siège à l'OFPRA aurait lui-même demandé des explications à cet organisme au sujet de la non-délivrance de la carte d'Apalategui. Du point de vue juridique, un recours a été introduit contre l'Office. Il n'y a pas eu de refus d'attribuer la carte, mais si au bout d'un délai de 4 mois cette carte n'est pas envoyée, cela équivaut à un refus d'attribution. C'est ce qui s'est produit pour Apalategui, le délai allant jusqu'au 8 octobre.

Les défenseurs d'Apalategui n'excluent pas que ce dernier «s'il n'est pas présent à l'audience du 14 octobre, fournisse des explications sur sa non-présence par d'autres moyens».

Maître Jean-Claude Sebag, avocat d'Apalategui, a déclaré que son client «avait eu le sentiment que les autorités françaises étaient demeurées sensibles avant tout aux pressions du gouvernement espagnol et qu'un militant politique ne pesait pas lourd dans les jeux des Etats nations souverains».

Robert RIVIERE

Chypre : contre le plan turc

«Le gouvernement chypriote est opposé à toute action visant à réunir n'importe quelle conférence, y compris une conférence à cinq, dont l'objectif serait de sortir le problème de Chypre du cadre de l'ONU». Le gouvernement chypriote répond ainsi à des bruits qui courent sur un plan turc de règlement de la question chypriote qui demanderait une conférence à cinq regroupant la Grande-Bretagne, la Grèce, la Turquie, les Chypriotes grecs et les Chypriotes turcs. Cette «solution» écarte le gouvernement chypriote.

manifeste

pour le socialisme

PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE
Marxiste-Léniniste

PASSEZ VOS COMMANDES 8 F
+ 2 F DE PORT

Espagne : avec l'approbation du PCE

Adoption d'une loi anti-terroriste

Les représentants des différents groupes parlementaires se réunissent jeudi 13 au Palais de la Moncada avec Suarez. Le gouvernement doit leur présenter une série de projets : loi sur le divorce, réforme de l'appareil judiciaire, code de justice militaire, droits des femmes.

Ces mesures sont destinées à tenter d'apaiser des mouvements populaires qui se sont développés depuis la mort de Franco et à réformer certains aspects d'une législation par trop archaïque. D'autre part, l'instauration d'un contrôle parlementaire sur la télévision permettra à la bourgeoisie espagnole de renforcer sa propagande pour le «Pacte social», en y associant les partis bourgeois anciennement d'opposition.

Mais le morceau de choix de cette réunion destinée à compléter les aspects économiques du Pacte conclu dimanche dernier, sera constitué par l'examen d'un projet de loi «de défense de la démocratie contre le terrorisme», dont le principe a déjà été adopté en prenant prétexte de l'attentat de l'ETA qui a entraîné la mort, samedi, du président du conseil provincial de Biscaye. Ce projet prévoit la création d'un corps de police

spécial dont les pouvoirs seraient particulièrement étendus.

Il pourrait écouter officiellement les conversations téléphoniques, surveiller le courrier des personnes soupçonnées, censurer la presse sur ses activités. Par ailleurs, le projet encourage la délation. Quand on connaît les pouvoirs déjà exorbitants dont jouit sans entrave la police espagnole, on apprécie à sa juste valeur le tournant démocratique pris par le gouvernement de Suarez, qui déclare suivre en la matière «la ligne adoptée par d'autres pays incontestablement démocratiques». L'Allemagne de Schmidt sans doute.

Cela n'est qu'un autre aspect de l'intégration politique de l'Espagne à l'Europe occidentale. Tous les groupes de l'Assemblée parlementaire du conseil de l'Europe (qui regroupe 19 pays) ont recommandé l'adhésion de l'Espagne à cet organisme. Au cours de cette session, plusieurs parlementaires espagnols, dont Felipe Gonzalez (Parti socialiste) et Carillo, ont plaidé la cause de l'intégration de leur pays. C'est Carillo qui a été le plus pathétique pour cautionner la démocratie musclée qui se construit dans son pays.

Sahara :

GISCARD ET LES DISPARUS DE ZOUÉRATE

Les six coopérants français qui ont disparu depuis l'attaque contre Zouerate, la ville minière mauritanienne, par une unité du Front Polisario deviennent une affaire de plus en plus épineuse pour le gouvernement français.

D'abord parce que ses différentes démarches envers l'Algérie qu'il s'obstine à présenter comme responsable des actions du Front ont toutes obtenu la même réponse de la part du gouvernement algérien. Mardi la commission des finances de l'Assemblée nationale demandait au gouvernement de faire preuve de plus de fermeté à l'égard du gouvernement.

Mercredi APS rappelait qu'Alger n'avait pas d'informations sur les disparus et qu'ils devaient être détenus «quelque part dans les territoires libérés du Sahara Occidental».

L'élément le plus nouveau est la création jeudi de l'«Association de défense des expatriés de Zouerate, d'Afrique et du Moyen-Orient» (AZEMO) par les parents des otages. Ils ont nommé comme président Eudeline ancien chef de la sécurité à Zouerate qui avait dû quitter son poste parce qu'il était en désac-

cord avec la manière dont était envisagée la sécurité des coopérants. Selon lui il ne fallait pas que les familles restent car «cette guerre est sanglante», le train minéralier avait été attaqué plusieurs fois et il était impossible de garantir la sécurité de la ville. Il rejoignait ainsi les constatations du Front Polisario qui soulignait que les gouvernements français et mauritanien avaient délibérément exposé des civils étrangers en les installant dans des zones de guerre, d'autant plus que le gouvernement français appuie par ailleurs les agresseurs.

Prenant son poste de président de l'AZEMO, Eudeline a déclaré «dans une interview «je ne comprends pas Louis de Guiringaud qui reconnaît les mouvements de l'Afrique Australe et ignore le Polisario». La conduite de la politique néo coloniale de Giscard lui a apporté une nouvelle affaire épineuse, «une affaire Claustre multipliée par 6» dit l'avocat des familles. Des partis et notamment le PS semblent prêts à appuyer l'action de cette nouvelle association dirigée par un bien gênant personnage.

PROGRAMME TÉLÉ

Jeudi 13 octobre

TF 1

18 h 00 - A la bonne heure
 18 h 35 - Pour les jeunes
 19 h 00 - Recherche dans l'intérêt des familles
 19 h 40 - Assemblées parlementaires. *Le Sénat.*
 20 h 00 - Journal
 20 h 30 - Richelieu
 21 h 30 - L'évènement
 22 h 30 - Réception de M. A. Peyrefitte à l'Académie Française
 23 h 20 - Journal

A 2

18 h 25 - Dorothé et ses amis
 18 h 40 - C'est la vie
 18 h 55 - Des chiffres, des lettres
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 45 - L'album d'antenne 2
 20 h 00 - Journal
 20 h 30 - Un taxi en or.
 21 h 50 - Un homme, un jour
 23 h 05 - Journal et fin

FR 3

18 h 45 - Pour la jeunesse
 19 h 05 - Télévision régionale
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 40 - Tribune Libre
 19 h 55 - Flash journal
 20 h 00 - Les jeux de vingt heures
 20 h 30 - Cinéma français 1968-76. Les magiciens
 22 h 00 - Journal et fin

Vendredi 14 octobre

TF 1

18 h 35 - Pour les jeunes
 19 h 00 - Recherche dans l'intérêt des familles
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 40 - Une minute pour les femmes.
 19 h 45 - Eh bien, raconte
 20 h 00 - Journal
 20 h 30 - Au théâtre ce soir. L'archipel Lenoir
 22 h 30 - Télé foot
 23 h 30 - Journal et fin

A 2

18 h 25 - Dorothé et ses amis
 18 h 40 - C'est la vie
 18 h 55 - Des chiffres et des lettres
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 45 - Ouvrez l'œil
 20 h 00 - Journal
 20 h 30 - D'Artagnan amoureux
 21 h 35 - Apostrophes
 22 h 45 - Journal et fin
 22 h 50 - La bien-aimée

FR 3

18 h 45 - Pour la jeunesse
 19 h 05 - Télévision régionale
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 40 - Tribune libre
 19 h 55 - Flash journal
 20 h 00 - Les jeux de vingt heures
 20 h 30 - Vendredi : Faits de société. Voyantes et astrologues
 21 h 30 - Les grands fleuves, reflets de l'histoire. La Loire
 22 h 25 - Journal et fin
 22 h 30 - Émission alsacienne

Dossiers de l'écran

JEAN MOULIN
ET LA RÉSISTANCE

La résistance est sans conteste un des plus grands moments d'histoire de notre peuple. Elle est devenue pour nous le symbole vivant de la lutte de notre peuple. Réduire cette immense mobilisation populaire, cette succession permanente de travail dans l'ombre d'actions d'éclat et de martyrs glorieux, réduire tout cela dans des tracasseries politiciennes, entre chefs de réseaux, c'est l'imposture du film d'Antenne 2 qui ouvrirait les dossiers de l'écran mardi soir.

Caricature de la résistance donc, comme d'ailleurs le débat qui a suivi où se trouvait 35 ans plus tard certains responsables de réseaux. La résistance était jeune et audacieuse, le débat était entre gens plus préoccupés de faire ressortir leur rôle personnel, que d'éclairer sérieusement ceux qui s'intéressent à cette période de notre histoire.

Cette vision politicienne de la résistance, nous y sommes habitués maintenant. C'est la version pilonnée depuis des années et des années par les gaullistes et français sans qui, rien n'aurait pu avoir lieu.

Ne serait-ce que par rapport à cela, il est sain de relire par exemple les livres de Charles Tillon «des FTP» ou bien «On chantait rouge» qui paraît cette semaine.

En remettant donc la vérité sur ses pieds : c'est le peuple qui a été la force motrice de la lutte anti-



Les combattants de la résistance : les grands absents du débat de mardi soir.

nazie ; des hommes y ont joué un rôle, Jean Moulin qui a présidé au conseil national de la résistance en 1943 avant d'être torturé et assassiné par la gestapo est de ceux-là. Qui était Jean Moulin ? Derrière cette question, s'en profile une autre : qu'est-ce que c'était la résistance ? Les gaullistes ont leur réponse : c'était de Gaulle. Le transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon, le grandiloquent discours de Malraux ce soir-là, ne fait aucun doute à ce sujet. Jean Moulin était l'envoyé de de Gaulle, il a appliqué toutes ses directives, il était en quelque sorte la projection en France du «chef de la France

libre».

On a de nouveau entendu cette version au débat de mardi soir. Les gaullistes manqueraient-ils à ce point de héros véritables de la résistance pour tenter de s'approprier le souvenir de Jean Moulin.

A la question de savoir qui était Jean Moulin, une autre réponse est apportée aujourd'hui, surtout par Henri Frenay, chef du mouvement Combat : Moulin était un «sous-marin» communiste destiné à servir au mieux les intérêts du PCF. Les preuves pour étayer cette affirmation sont quasi inexistantes. Si ce n'est qu'effectivement le PCF a parti-

cipé au Conseil National de la Résistance et que le rôle des communistes s'est constamment amplifié.

Mais si les communistes jouaient un rôle déterminant dans la résistance, ce n'est pas grâce à des manœuvres politiques, mais bien grâce à l'action des FTP, grâce à la détermination et au courage de milliers d'entre eux, grâce au soutien qu'ils recevaient de notre peuple. De cela, il ne fut pas question.

Cet esprit de la résistance qui a animé toute une génération de militants était le grand absent de ce débat terne entre gens qui veulent faire de la résistance une pièce de musée.

Elise ou la vraie vie

Claire Etcherelli

Collection «Lettres Nouvelles» 92^e épisode
 copyright Édition Denoël

Tant de journaux, de témoins, de récits ont décrit, depuis, ces lieux où, parqués, agglutinés, survivaient des centaines d'êtres ; le faire, ce serait dire et répéter les mêmes mots, accumuler les mêmes adjectifs, tourner en rond autour des mêmes verbes : entassement misérable, souffrance physique, maladie, pauvreté, froid, pluie, vent qui secoue les planches, flaques qui se coulent sous la porte, peur de la police, obscurité, parage inhumain, douleur, douleur partout. Un seul mot était inconnu ici, celui de désespoir. Tous disaient... «un jour...» et aucun ne doutait. Le présent, c'était la lutte pour la survie. Quelques-uns se débrouillaient bien. Mais la plus grande

part, fuyant des souffrances multipliées par la guerre, cherchant à nourrir par des mandats une tribu mourant de faim, arrivaient des Hauts Plateaux, des douars kabyles reculés. Et commençait la course à l'embauche pour l'immigré ne sachant pas lire les pancartes, affolé par les bruits de la ville, sollicité à sa droite, à sa gauche, devant lui, sur les murs, partout, par les images, l'évocation érotique des affiches, des cinémas, des lumières, interpellé, vérifié, fouillé, inévitablement suspect, incapable de s'expliquer.

Le papier le plus précieux, le laissez-passer, le sauf-conduit, c'était la fiche de paye. Sans elle restait close la porte noire du fourgon. Sans elle commençait le long supplice de l'interrogatoire, des coups, et le renvoi vers le douar d'origine, en réalité centre de triage où l'on triait si bien que nombre de suspects n'en sortirent jamais.

— Quand je vois Mustapha jouer avec le feu, je me fâche. S'ils le mettent à la porte, il ne retrouvera peut-être pas d'embauche, et il se fera embarquer tout de suite.

— Mais Daubat le traite de raton. Je l'ai entendu. Comment veux-tu qu'il se domine ?

— Ah oui ? Si ça le vexa, c'est qu'il n'a rien compris. Il faut s'endurcir, devenir insensible. Moi, si on m'appelle raton ou bicot, ça me fait sourire. Tu demanderas à ton frère de t'expliquer, il le fera mieux que moi ; il me manque les mots justes.

— Toi, dis-je en voulant plaisanter, tu es sans défaut.

Et, parce que je le pensais, j'ajoutai :

— Tu es un exemple pour les autres.

— Là, remarqua-t-il, je peux me mettre en

colère, car je pense que tu te moques de moi et je n'aime pas ça. Je suis comme les autres. Moi aussi, j'ai envie de casser la figure à quelques types, moi aussi j'ai envie de me saouler quand j'ai le cafard ou pour oublier, moi aussi j'ai bu en cachette. J'ai eu aussi envie de tricher avec le trésorier, et je ne vais pas aux réunions sans peur. Je voudrais passer mon dimanche au lit et non pas me lever à six heures pour courir le quartier, ne plus rendre des comptes, ne plus être commandé ; et il y a des frères que je ne peux pas souffrir. Mais c'est comme l'amour d'une femme ; on fait des efforts pour lui plaire, on se rase mieux, on se parfume, on veille tard pour la voir, on lui parle doucement, on porte ses paquets, on lui fait des cadeaux. Mais là, il faut un amour encore plus grand, car parfois le but s'éloigne, ou tu penses que personne ne vaut la peine que tu souffres. Nous sommes loin d'être des saints. Nous avons nos défauts propres, et, en plus, ceux que provoquent la lutte clandestine et la vie en commun. Nous nous disputons, nous nous en voulons, nous nous aidons comme des hommes nageant dans le même bocal sans pouvoir nous isoler, dormant côte à côte, nous lavant les uns devant les autres. Il y a des gais, des vaniteux, des sournois, des naïfs, des durs, des salauds, des timides. Des hommes. Et le miracle, c'est qu'on ait réussi à empêcher l'explosion de cent ou de mille caractères condamnés à se supporter, à se brimer.

Quand il se tut, un homme se leva, gratta le poêle et alluma la lampe à pétrole car la nuit qui, en janvier, descend à cinq heures, plongeait la cité lacustre dans l'obscurité. **à suivre**

DOCUMENT
EXCLUSIF

Rapport de la commission d'enquête d'Ekofisk

Accusés: Philips et gouvernement norvégien Mobile : profit

Le 22 avril 1977, le puits N° B 14 de la plate-forme Ekofisk entra en éruption. Pendant plusieurs jours, un jet de pétrole de 60 m de haut inonda la mer, et provoqua une catastrophe écologique dont les effets se feront ressentir longtemps. La commission d'enquête chargée de déterminer les responsabilités vient de remettre un rapport terriblement accusateur pour la Philips Petroleum, et pour le gouvernement norvégien à travers le Directoire du pétrole.

Nous publions ici le résumé de ce rapport, publié par la commission, et traduit par nos soins.

La commission a enquêté sur le déroulement des événements jusqu'à l'évacuation de la plate-forme. Elle a également examiné les causes de l'accident telle que la qualification et la formation du personnel, l'organisation du travail, les installations de sécurité ainsi que le contrôle effectué.

Ce qui s'est vraiment passé

Le puits est entré en éruption lors d'un travail d'entretien à B 14. Ce travail d'entretien est vaste et implique des risques relativement importants. Dans ce cas précis, il consistait à remonter tout le tube de production descendant au réservoir, quelques 3 000 mètres plus bas. Pour pouvoir effectuer ceci, les vannes de sécurité (BOP = Blowout Preventers) qui coiffent la tête de production, devaient remplacer le dispositif normalement utilisé dans la phase de forage. Le tube reste ouvert pendant que l'on remonte les vannes et installe le BOP ; il lui faut donc une installation de sécurité provisoire au moyen de boue et d'une sécurité automatique dans le tube. Un flot de boue dont le poids doit refouler le pétrole et équilibrer sa pression est injecté dans le puits. Cette opération est appelée « tuer le puits ».

Le puits est entré en éruption pendant le montage de « BOP ». Avant d'enlever le dispositif normal, on avait monté dans ce tube une vanne de sécurité DHSV (Down hole safety valve) à environ 150 mètres sous la plate-forme, c'est-à-dire à environ 50 mètres sous le fond de mer. Après la maîtrise de l'éruption, cet instrument de sécurité fut retrouvé quasiment intact sur un des ponts de la plate-forme ; il avait été éjecté du tube.

Les deux avertissements

Ce « DHSV » n'avait pas, lors du montage dans la nuit du 22 avril, été verrouillé sur le tube de production comme il était prévu. Ceci fut la cause directe de l'éruption, car le « DHSV » n'était ainsi pas capable de retenir la boue quand le puits, dans la matinée du 22 avril, commença à se déséquilibrer. Malgré cela, l'accident n'aurait pas dû se produire, car deux avertissements avaient été lancés pendant la journée : la première fois dans la matinée, quand la boue commença à remonter dans le conduit de sécurité du « DHSV » ;

la deuxième fois à environ 16 h 30, quand la boue commença à remonter dans le tube de production. Chacun de ces deux avertissements aurait dû entraîner l'arrêt immédiat du travail et la fermeture du puits ; or personne n'a réagi.

Les instructions de sécurité prévoient que toute modification importante du programme doit être approuvée par le Directoire du Pétrole. La commission estime que ces modifications, relatives aux mesures de sécurité, étaient importantes.

La commission estime que le programme était incomplet, dans la mesure où il ne prévoyait pas un essai sous pression de l'installation automatique de sécurité dans le tube, et que le Directoire du Pétrole aurait dû exiger un tel essai sous pression. Ceci est d'une importance capitale, puisqu'il s'agissait de monter le dispositif de sécurité automatique dans le

n'est pas indiqué dans la documentation sur ce type de « DHSV », présenté à la commission.

L'opérateur n'avait pas dormi depuis 30 heures

Dans les deux tentatives de boulonnage, une confusion de pièces a eu lieu. Le système de boulonnage consistait en deux pièces appartenant à deux boulons de tailles différentes. Ces pièces étaient insuffisamment marquées et se ressemblaient à un tel point que l'on ne peut reprocher à l'opérateur de les avoir confondues.

tivement dangereux de laisser le puits « ouvert », et le travail aurait dû être planifié pour que la période d'ouverture du puits soit aussi courte que possible.

Si cela avait été fait, on aurait pu probablement monter le « BOP » et empêcher l'éruption, malgré les erreurs commises auparavant.

Un bilan accusateur

La commission conclut que l'éruption a eu lieu par la suite d'une série de circonstances qui, directement ou indirectement ont concouru à l'accident, et notamment :

- Insuffisance en ce qui concerne la documentation des installations, des outils, et les modes d'emploi de ceux-ci,
- Imperfection du programme de travail établi et approuvé,
- Planification incomplète et déplorable du travail sur la plate-forme,
- Improvisation pendant le plan de travail au lieu de révision du programme,
- Erreur de jugement dans les situations critiques,
- Direction et contrôle du travail faibles,
- Durée du travail beaucoup trop longue pour certaines personnes,

La commission a constaté que :

- L'accident est dû en grande partie aux erreurs humaines,
- Quelques défaillances techniques ont été découvertes, cependant elles n'avaient qu'une importance négligeable.

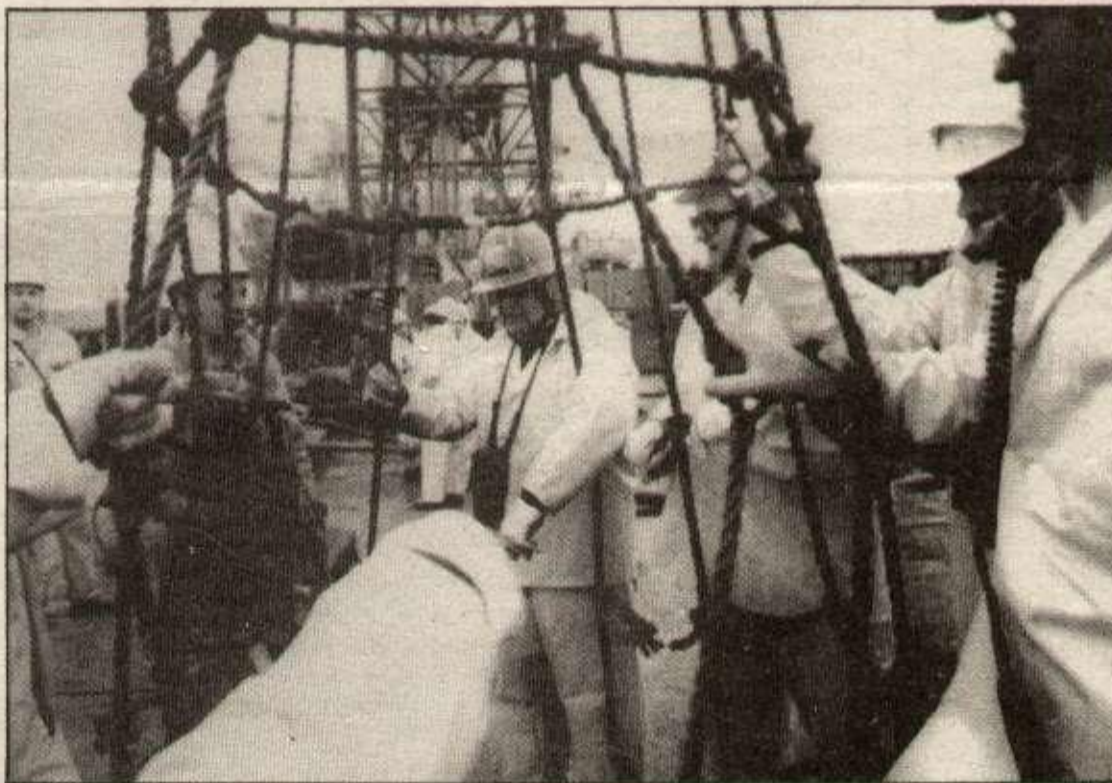
La cause profonde de l'accident tient dans les systèmes organisationnels et administratifs qui, dans ce cas précis, se sont montrés incapables d'assurer la responsabilité de la sécurité d'une façon convenable.

La commission s'est penchée sur la qualification et la formation du personnel. A part l'ingénieur, tous les cadres directement liés au travail avaient une longue expérience de forage, mais une formation théorique insuffisante. Celle-ci était en dessous du niveau minimum exigé pour le personnel de forage, selon les règlements des plate-formes de forage flottantes. La commission constate que le niveau minimum aurait dû être également requis pour le travail d'entretien sur plate-formes fixes.

La commission estime que le Directoire du pétrole aurait dû exiger un projet d'organisation ainsi qu'une indication des qualifications du personnel avant d'approuver le programme.

La commission estime également que le Directoire du pétrole aurait dû établir un plan de contrôle du travail d'entretien. Le Directoire n'a pas effectué de contrôle du travail entre la mise en service le 5 avril, et l'éruption, le 22 avril.

Ces conclusions ont été adoptées à l'unanimité.



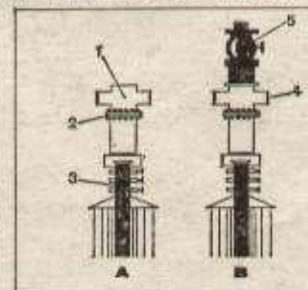
Modifications non signalées, pas de plan

Selon les instructions de sécurité du 9 juillet 1976, un plan de travail de l'entretien avait été élaboré et ensuite approuvé par le Directoire de Pétrole. Selon ces instructions, l'installation automatique de sécurité devait consister en une vanne de retour attachée au collier de blocage du tube du pont de production. Pendant ce travail d'entretien, on avait mis en doute la capacité du collier de blocage du tube : il serait peut être d'un type qui ne permettrait pas l'installation d'une vanne de retour.

Ni le Directoire du Pétrole, ni Philips ne possédaient des plans ou d'autres formes de document où ceci était indiqué. On décida alors d'installer un « DHSV » au lieu d'une vanne de retour. Le Directoire du Pétrole n'en fut pas informé. Quand on a abandonné le programme prévu pour « tuer le puits », il n'en a pas été informé non plus.

tube, au lieu du collier de blocage du tube. Sept tentatives d'installation, soit d'un « DHSV », soit d'un boulon de vanne sur le « DHSV », échouèrent, y compris la dernière dont on s'est finalement contenté. Le travail était à ce moment caractérisé d'improvisations et partiellement de désaccord en ce qui concernait la procédure à adopter. La

Pendant la dernière tentative d'installation du « DHSV », ceci est resté ouvert pendant plusieurs heures, à la suite d'un accident de travail. Le travail terminé, l'opérateur croyait, par erreur, qu'il était fermé. Il aurait dû être remonté, ce qui ne fut pas fait. L'opérateur n'avait pas dormi pendant plus de 30 heures.



Le « blow out preventer » (BOP), appelé aussi « arbre de Noël », devait être installé pendant l'entretien :

1. Obstruteur
2. Boulonnage
3. Tube de production
4. Vannes du « BOP »
5. Système posé postérieurement comportant une vanne de sécurité

commission souligne particulièrement les points suivants :

- A cause de la procédure choisie, l'essai sous pression de l'installation de sécurité automatique n'était pas possible.

- L'un des « DHSV » qui fut installé, ne convenait pas à être enfoncé dans la boue, ce qui

Quand ces vannes furent démontées, le « BOP » se trouvait encore en deux pièces, sur deux ponts différents. Ces deux pièces pèsent environ 4 et 13 tonnes respectivement. Le « BOP » aurait dû être installé à côté du puits, puis monté et essayé sous pression avant que les vannes ne soient démontées. Il est rela-